



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

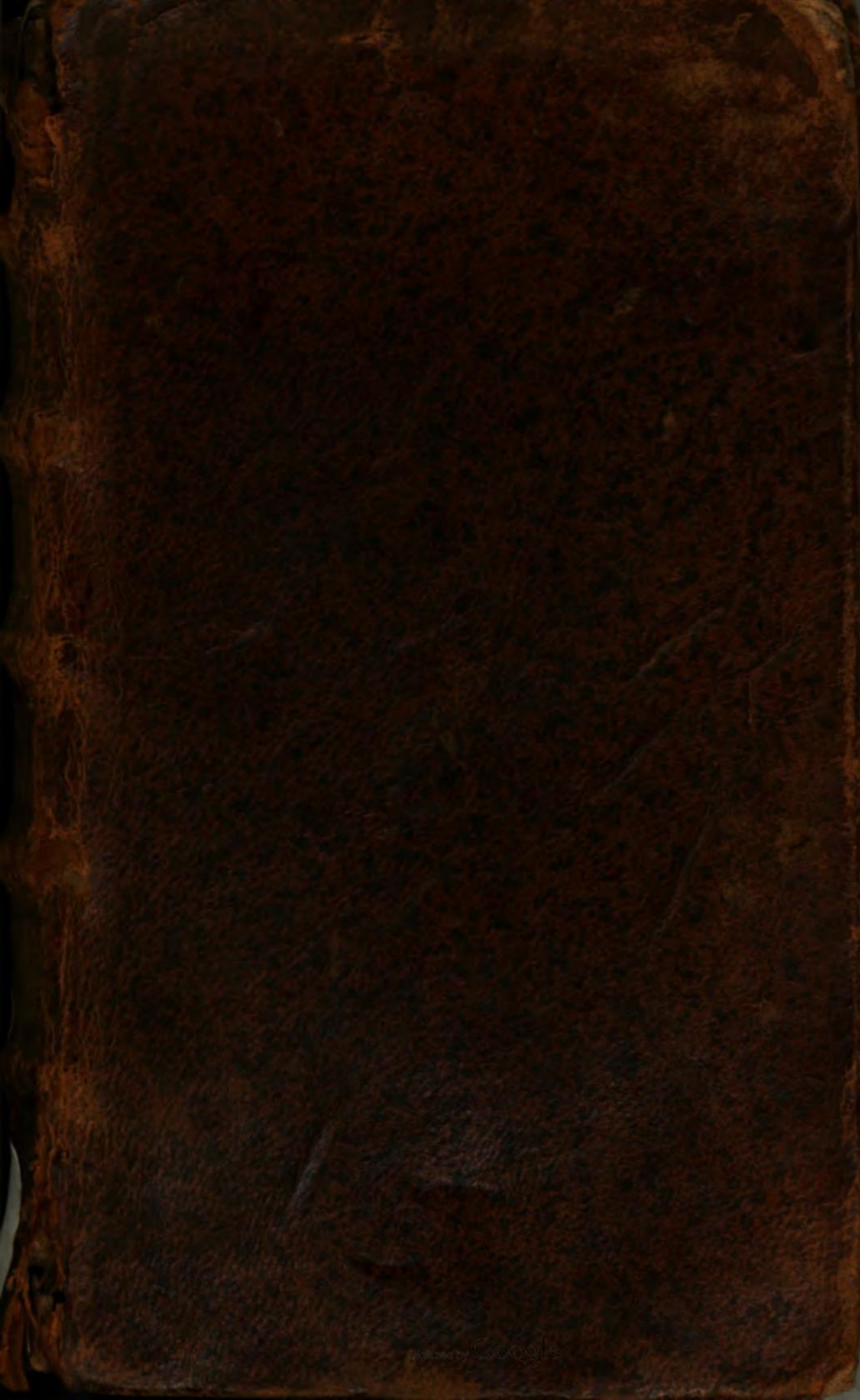
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





807156

MERCURE

GALANT



DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN

FEVRIER 1710.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du
Palais, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure, ce qui en augmente considerablement les frais, on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront doresnavant 38. sols. Quant aux volumes qui seront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations se vendront autant que les Mercurés.

Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais, au Mercure
Galant.

M. D C C X.
Avec Privilege du Roy.



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure ; puisque malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on néglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

A ij

AU LECTEUR

de défigurez, étant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MERCURE

CALAN



FEVRIER 1781

ON prononce tous les ans à l'Hostel de Ville de Lyon, le jour de la Feste de Saint Thomas, un Discours en presence de M^r l'Archevêque, de M^r l'Intendant, de

A ij

6 MERCURE

M^{rs} les Comtes de Saint Jean, & de toutes les Compagnies de la Ville. Ce Discours a esté fait cette année par le fils de Mr Yon, Seigneur de Jonage qui fut nommé l'année dernière premier Echevin, quoy que revêtu d'une Charge de Secretaire du Roy. Il a beaucoup de merite, & il est fort estimé. Le Discours que son fils prononça le jour de S. Thomas, reçut de grands applaudissemens. Vous en jugerez par ce que je vais vous en rapporter. Ce qu'il dit du Roy plut infiniment, & après avoir

GALANT

7

fini l'Eloge de Sa Majesté, lors que l'on croyoit qu'il n'en dast plus rien dire, il l'apostropha comme si Elle eut esté presente, & il s'attira des applaudissemens nouveaux. Voici le commencement de son Discours.

Tout est grand, tout est auguste, Messieurs, dans le dessein que j'entreprends : rien n'y pourroit estre mediocre que la foiblesse du stile; mais dans l'obligation que je me suis imposée de traiter une de ces glorieuses matieres que d'autres avant moy ont peut-estre negligées, j'ose me flatter que la No-

A iiij

8 MERCURE

Je de mon sujet donnera du relief à mes pensées, & de l'éclat à mes paroles; & ma temerité trouve son pretexte dans l'importance du discours, & dans l'injustice du silence.

C'est une ancienne & commune erreur; que de relever avec excès le mérite des personnes celebres, qui ont vécu avant nous, pour diminuer la gloire de ceux dans les temps desquels nous vivons; cette erreur est, tantost un aveuglement grossier dans l'esprit des peuples, qui croient que la suite des temps a le même sort que le déclin de leur âge; & que la nature

vieillissant comme l'homme, elle
 degénère de siècle en siècle dans ses
 productions, à proportion de ce que
 d'année en année il s'affoiblit dans
 ses travaux ? Et c'est ce que le
 plus fameux de tous les Poètes a
 voulu nous exprimer par ces deux
 Vers traduits en nostre langue ?

O si Dieu me rendoit mes
 premières années,
 dit-il en cet endroit ; Et en un
 autre :

Les illustres Heros nâquirent
 autrefois :

Tantost c'est une illusion de sub-
 tiles mais vaines idées, telles
 que celles de ces Philosophes,

10. MERCURE

qui s'imaginioient, que les premiers hommes formez d'une plus riche matiere, & nez sous de plus favorables étoiles, avoient bien pû laisser d'heureux successeurs de leurs noms, mais non pas de purs heritiers de leur gloire & comme si pour trouver ce qu'il y a de plus grand dans le monde, il falloit remonter jusqu'au regne fabuleux de Saturne : tantost c'est une envie secrette entre des personnes que la fortune ou la naissance a mis au niveau les uns des autres, dans le même rang & à portée des mêmes honneurs ; chacun pour decrier son concurrent transporte pour

GALANT II

ainsi dire son estime au siècle de ceux qui ne peuvent plus concourir avec personne : pour épargner son encens au mérite des vivans, on le prodigue à la mémoire des morts, & pour tout disputer à ceux qui ne nous peuvent plus rien disputer ? Reproche que le Sage a peut-estre prétendu nous faire par ces paroles ? J'ay donné aux morts les loüanges que j'ay refusées aux vivans.

Il est donc vray, Messieurs, que soit aveuglement, soit illusion, soit envie ; la gloire de nos Contemporains ne va jamais selon nous de pair avec celle de

12 MERCURE

nos predecesseurs, par une injustice de tous les temps, le merite qui respire & qui vit encore, est toujours contredit, & il faut que les siecles éloignez nous le rappelle pour qu'il soit consacré, je veux dire veritablement reconnu; ainsi parla, au grand Conquerant de l'Asie, dans le temps que les Heros passaient pour des Dieux, le Philosophe Calisthene: Pour paroistre Dieu, luy dit-il, au jugement des hommes, il faut avoir long-temps disparu à leurs yeux; les honneurs divins suivent quelques-fois les morts, mais ils n'accompa-

gnent jamais les vivants.

Je viens tâcher, Messieurs, de rendre à tous les temps & à tous les mérites, la justice qui leur est due; je viens louer les grands hommes, qui excellent à présent, aussi bien que ceux qui ont excellé autrefois, & proportionnant les loüanges au mérite, les Modernes y auront peut-estre plus de part que les Anciens.

Icy, Messieurs, mon dessein commence à se développer, & vous vous appercevez sans doute, que je voudrois vous donner une idée des Heros par des comparaisons des uns aux autres; mais

14 MERCURE

que ce dessein seroit vaste, & qu'il seroit étendu; il m'engageroit à rappeler dans vos esprits tous les Heros qui ont brillé, & qui brillent encore dans tous les Arts & dans toutes les Sciences: & ce ne seroit que charger ma memoire pour lasser vos patiences: le respect que je dois à vostre attention prescrit à mon sujet des bornes plus étroites; il m'oblige non-seulement à me fixer au plus glorieux de tous les Arts; je veux dire à l'Art Militaire; mais encore pour éviter l'ennuy d'un trop long récit, à ne choisir parmi les Heros de la Guerre les

VALANT 15

plus renommé que quelques-uns de ceux à qui leurs fameux exploits ont mérité le nom de Grand: mais dans les loüanges que je leur donneray, j'espere que de vous-même vous trouverez de quoy remplir à proportion l'Eloge de tous les autres, & c'est là le Plan de ce Discours dans lequel, après avoir tracé l'idée des Grands Heros de l'antiquité, je tâcheray de vous donner celle du plus grand de tous dans le siècle present.

Voicy ce qu'il dit dans sa premiere partie.

Une des plus fortes passions, & qui a le plus occupé le cœur

16 MARGURE .

des Grands de l'antiquité, & même de tous les temps ; c'estoit le desir de se distinguer par les Armes, & de se faire par leur Epée un nom encore plus grand, que celui qu'ils avoient déjà par leur naissance ; ils laissoient pour la pluspart aux Orateurs l'Art des Discours, aux Philosophes l'étude des Sciences, aux Politiques l'administration des Etats ; la gloire de tous ces Heros de Littérature & de Ministère, n'excitoit guere leur noble émulation, quelque charme même qu'elle eut pour quelques-uns, ce n'étoit qu'un amusement de Paix & de

repos ; tout cédoit au premier pres-
 sentiment de Guerre qui les ravis-
 soit, ils se sentoient comme d'eux-
 même transportez dans le champ
 glorieux des Combats, & ils
 voloient pour l'arroser quelques
 fois de leur sang, & y cueillir
 sur un tas de morts & de blessez
 les Lauriers & les honneurs du
 triomphe.

Cette ardeur Militaire qui
 dans le cœur des Potentats, à
 presque toujours esté une envie
 prodigieuse de dominer & de
 s'étendre, une ambition démesurée
 de s'élever au dessus de la condi-
 tion humaine, a toujours esté une

Février 1710. B

18 MERCURE

suite fatale de l'orgueil du premier des mortels ; mais elle ne laisse pas aussi d'estre dans les desseins de la sagesse éternelle , qui doit tout rapporter à sa gloire : elle ne laisse pas , dis-je , d'estre comme un caractere de divinité , imprimée dans l'ame des Souverains ; caractere dont les traits se repandans sur la gloire de leurs actions , comme sur la majesté de leurs personnes , nous porte à les respecter tous , non-seulement comme les images éclatantes de l'Être suprême qui les soutient sur le Trône ; mais encore comme les sujets les plus nobles & les plus dignes .

GALANT 19

d'estre par representation en qualité de demi-Dieux de la terre, une partie de ce qu'est par luy même le grand Souverain de l'Univers, en qualité de Dieu des Armées.

La gloire des grands Conquerans, ayant donc toujours eu deux faces, qu'on pouvoit envisager, l'une humaine, l'autre divine; l'une qui a des taches, l'autre qui les couvre, mais qui ne les leve pas; ayant à commencer par les Heros de l'antiquité, ne nous arrêtons point icy à blâmer ou à louer trop leurs Conquestes; tâchons seulement de relever leurs personnes, & sans examiner d'a-

B ij

20 MERCURE

bord, si l'ardeur qui les animoit estoit injuste ou legitime ; parmy quelques-uns de ceux qui ont passé pour les plus grands, donnons la preference à deux seulement ; mais choisissons-les bien, afin qu'en étant leur gloire on ne puisse rien penser de grand de celle des autres qui ne se trouve dans la leur, & qui ne justifie nostre dessein de ne parler que d'eux.

Il parla ensuite d'Alexandre & de César, & dit tout ce que l'on en pouvoit dire. Il fit voir qu'ils avoient eu toutes les grandes qualitez qui ont fait le merite des plus grands He-

ros des siècles passez , & après en avoir fait un portrait , & de la ressemblance de leurs actions , il dit : *Il me semble que vous balancez & que vous attendez que je decide ? Hé ! qu'importe , Messieurs , lequel des deux Heros d'Alexandre ou de Cesar fut le plus grand dans les siècles passez , si le siècle present nous en offre un plus grand que tous les deux ensemble , & par consequent le plus grand de tous le Heros ; quel est il donc ce Heros ; vous l'allez bien tost voir parodistre dans toute sa gloire.*

Il entra ensuite dans la se-

22 MERCURE

conde partie, & dit :

Au-dessus de cette haute valeur qui parcourt le monde pour combattre & pour vaincre; je place celle d'un Heros qui commence ses combats par la justice, & qui termine ses victoires par la moderation; qui protege ses Alliez par sa puissance, & qui se soutient luy-même par sa grandeur: Elevez icy vos esprits, Messieurs, j'ay de grands évenemens à vous représenter, & je n'ay plus à vous cacher de grands défauts en vous montrant de grands courages.

Je ne parleray plus icy de ces Heros impetueux, qui portant par

tout les armes de l'injustice & les
 faisant marcher sous les Enseignes
 de la Valeur & de la Generosité,
 ravissoient nostre admiration avec
 autant de rapidité qu'ils ravageoient
 les Campagnes; c'étoient des foudres
 terribles qui ne fondoient sur la terre
 avec vitesse, que par l'impuissance de
 s'arrester; c'estoient des tourbillons
 qui ramassant tout ce qu'ils trouvoient
 à leur rencontre, se grossissoient eux-
 mêmes, & se rendoient plus violens.
 Je parle d'un Heros digne de toute
 loüange, & je commence d'abord par
 vous dire, qu'armé de justes pré-
 sentions contre d'injustes

24 MERCURE

refus , il entreprend la guerre en Roy & non pas en Usurpatent ; il assemble ses Magistrats avant que de lever ses Troupes , & ne met ses Armées en Campagne , qu'après les avoir mises sous la protection des Loix.

A ces mots , Messieurs , vous reconnoissez Louis le Grand ; eh pourriez - vous penser à quel qu'autre ? ce Prince genereux jouissoit à peine de la Paix par un heureux mariage avec l'Infante d'Espagne , que porté à la guerre par l'instinct pour ainsi dire de sa valeur , il regardoit avec inquietude ses armes dans le repos ; mais il aimoit

aimoit mieux les laisser languir, que de les faire servir à l'injustice & à l'ambition ; c'est ainsi qu'il retenoit dans une amere tranquillité, les premiers feux de sa jeunesse ; lorsque le Roy d'Espagne avec une ame moins guerriere mais plus interessée luy dispute les droits incontestables de la Reine son Epouse ; que fera-t-il ? se presentera-t-il d'abord avec l'épée ? Non, il commandera à sa valeur d'attendre la decision des Loix, & les Loix consultées ordonnent à sa valeur attentive à leurs ordres, de soutenir sa cause par les armes ? Le ciel n'ayant permis cette injustice.

Février 1710. C

26 MERCURE

tice de la part de l'Espagne, qu'a
fin que les Peuples de divers
Royaumes apprissent combien ce
sage & puissant Heros sçavoit
joindre à la force de reprimer ses
ennemis, le pouvoir de retenir son
indignation : le voila donc qui re-
met à la Justice la direction de son
courage : allez, Prince, allez où
cette Reine des Loix portera vostre
Bouclier ; allez lancer vos fou-
dres sur une Nation superbe, tant
qu'elle ne prendra conseil que de
l'obstination de ses armes : ce ne
sera de sa part que Troupes affoi-
blies, que Soldats tombez aux
pieds des vostres ; mais dès qu'elle

se rangera sous les loix de l'équité pour se reconnoistre, ce ne sera de vostre part qu'excès de generosité ? en vain la Fortune vous ouvrira-t-elle le passage à la conquête de l'Univers, vostre courage ne sera pas las de vaincre ; mais vostre grandeur d'ame vous fera croire que vous avez assez vaincu ; vous arrêterez vos courses rapides au milieu des combats, Et par un trop grand respect pour les Loix, vous rendrez une partie de vos conquestes de peur qu'elles n'ayent à vous reprocher que vous vouliez trop étendre vos prétentions ? ô Prince, ô Heros valeu-

28 MERCURE

reux & moderé tout ensemble ; qui aime mieux ceder les droits de la guerre que d'estre soupçonné d'avoir failli contre les regles de la Justice ? icy, Messieurs ; je cherche Alexandre & Cesar ; je les trouve , peut-estre , Grand Roy , dans les Combats à vos côtez , pour y voir des Villes mais des plus fortes prises dans deux jours , des Provinces entieres reduites en deux semaines ; mais je les perds & je les vois se retirer saisis d'étonnement à la vuë de cet excès pour ainsi dire de moderation , qui limite si promptement la portée de vostre valeur ? qu'il ne

paraisse donc ici, mais pour cette fois seulement, que le seul Roy de Lacedaïnone, qui ne vouloit d'autre avantage sur ses Sujets, si ce n'est qu'il luy fut permis d'estre plus vaillant, & de faire moins qu'eux de faute contre les Loix.

Que j'aimerois à vous représenter ce grand Monarque, dans d'autres Campagnes à la teste d'une nombreuse Armée, pressant la Fortune sans luy donner du relâche, passant en Maistre du monde par les Etats de plusieurs Souverains sans presque s'enquerir si l'on veut souffrir son passage, & portant par tout le flambeau de la

30 MERCURE

guerre sans laisser languir le feu de sa prospérité : je vous compterois plus de trente Villes munies & fortifiées, rendues à l'aspect du Vainqueur, & presque toutes sans murs abatus & sans combats donnez, effrayées seulement de son grand nom, & tâchant avec les Peuples voisins, d'apaiser sa juste colere en soumetant leurs testes à sa puissance, & leur cœur à sa bonté ; je vous montrerois des Villes forcées malgré leurs vigoureuses resistances ? hé comment n'auroient-elles pas enfin cédé à des Armes si seures de leurs coups, je rappellerois encore icy

les éléments forcez, les saisons bravées, & la nature soumise en quelque sorte à son épée, mais Alexandre, & César, se pourroient peut-être reconnoistre à ses traits; & je ne veux plus loüer en Louis le Grand, rien de ce qui peut approcher de luy les autres Heros: disons donc quelque chose de plus.

Un de ces esprits qui tiennent leur siècle en de perpetuelles agitations, & qui excitent les orages dans la serenité des plus beaux jours; un de ces esprits capables de remuer de grandes machines & d'ébranler les Etats; un de

32. MERCURE

ces esprits qui ont toujours au milieu de la Paix, le cœur armé & la volonté ambitieuse ; un Prince heretique , car enfin si nous ne voulons pas le nommer , il faut du moins le désigner ; un Prince , dis-je , inquiet de vivre comme un autre Esau par son épée , se met en teste de vivre par le Sceptre : il trame des desseins prodigieux que nul n'auroit pu croire , parce que nul autre n'auroit pu les imaginer , il les communique aux Puissances confederées & il les conduit si sourdement à ses fins qu'à la teste d'une Armée Navale il entre presque invisible

en Angleterre ; d'abord il se fait jour dans les vastes appartemens du Roy , prend fierement sa place vis-à-vis de son Trône , & partage avec luy le suprême honneur ; dans peu l'Anglois , grand amateur des nouveantez , retire son obéissance du Monarque , & la transporte à l'Usurpateur , & tout d'un coup l'injuste & aveugle Fortune , séparant les bons succès de la bonne cause , le Prince Protestant se saisit de la Couronne du Prince Catholique.

Grandeur de la gloire magnanime de mon Roy , où estes-vous à present ? la voila , Messieurs ,

34 MERCURE

qui sort de son Palais, pour tendre la main à ce Potentat descendu de son Trône; c'est une Majesté puissante, qui va au-devant d'une Majesté opprimée; c'est un Prince qui entouré de sa Cour, & revêtu de sa propre Grandeur, s'avance pour relever un Prince infortuné, & poussé sur nos bords seulement par quelques flots officieux de la mer; il ne perd point de temps pour soulager sa douleur, il essuie ses larmes par des marques sensibles de l'affection de son cœur; il le revest de tous les ornemens de la Royauté; il luy donne un Trône dans un de ses Palais, & arra-

che pour ainsi dire d'entre les mains du Destin sa Royale Famille : résolu jusques à la fin de ses jours de leur faire part de ses trésors & de sa fortune.

Je voudrois bien vous faire voir icy tous deux, grands desolateurs des Rois & des Royaumes ; vous Alexandre, qui venez de nous faire compter pour beaucoup les honneurs que vous avez rendus à une Reine captive sous le joug de vos armes tandis qu'elles estoient injustement tournées contre le Roy son Epoux ; & vous César, dont un des plus grands traits fut ; de rendre le Trône d'un

36 MERCURE

frere à une sœur, pour la rendre elle-même par cette espere de generosité l'objet de vos amours & de vos profusions ; mais si je ne puis vous voir icy en personne j'y vois du moins vos ombres gémissantes de douleur d'apprendre qu'il y a sur la terre dans l'ame d'un plus grand Conquerant que vous, une plus grande generosité que la vostre.

Reduirons-nous à cette action genereuse la Magnanimité de nostre Heros ? non, Messieurs, qui sçait réfugier un Roy en peut bien soutenir un autre, l'entreprise est difficile ; mais elle est

juste ; l'exécution est prompte mais elle est de *Loüis le Grand*, un Roy mourant nomme son Successeur il faut le luy donner.

Les paroles d'un Souverain au lit de la mort sont des Sentences de politique, & les Peuples y sont attentifs, comme à des Arrests prononcez pour la gloire de l'Etat. Le Roy d'Espagne meurt sans enfants, & il déclare Heritier de ses Royaumes un Fils de France. Les Espagnols empressez le demandent à *Loüis le Grand*, & *Loüis le Grand*, comment le leur envoie-t-il, avec une portion de cette sagesse dont il fait des leçons

38 MERCURE

à toute l'Europe, avec les conseils de cette prudence, qui rend l'obéissance affectionnée par la douceur du commandement, avec cette grandeur d'ame qui le rend supérieur à tous les Heros, ce n'est pas assez, avec cette grandeur d'ame qui le rend Loüis le Grand. Philippe V. enrichi de tous ces nobles presens du grand Roy son ayeul, entre en Triomphe dans toutes les Villes d'Espagne, & toutes les vertus l'y suivent; mais ses Ennemis, Ennemis de la justice, & de la veritable grandeur, l'y attaquent.

Et que font-ils, ils entretien-

ment des intelligences avec quelques factieux, qui asssemblent des nuages sur sa teste, ils s'emparent soit par ruse soit par fureur soit par irreligion, & toujours par injustice, de quelques Royaumes éloignez du Siege de son Empire: mais que n'auront-ils pas à craindre, grand Princee, lorsqu'ils verront vostre Majesté s'approcher de vos Troupes, pour ranimer leur valeur par vostre presence: autrefois dans une Guerre contre les Gaulois, il ne restoit aux Romains d'autre esperance, qu'à au Capitole assiéger, & en Camille banni, & néanmoins ils repousserent ces

40 MERGURE

fiers Ennemis , & vous vostre esperance est encore toute entiere , dans la possession de vos plus grand Royaumes , dans le cœur de vos meilleurs Sujets , dans l'affection de vos Troupes , dans la force de vostre bras , dans la confiance en des Victoires remportées , dans la protection de Louis le Grand : vous dissiperez à la fin les Germains & leurs Confederes.

Vous soupirez cependant , Peuples soumis , à la puissance de ce jeune Roy , & nous peut-estre aussi avec vous : car enfin que voyons nous depuis quelques

GALANT 41

années, le glaive du Tout-Puis-
sant est entre les mains de ses
Ennemis, la Victoire s'égaré, &
il luy est permis de se ranger sous
des Drapeaux presque tous Here-
tiques, & de prendre parti contre
les Armes défensives même de la
Religion : mais ne nous laissons
pas icy abattre sous les coups d'une
legere infortune ? en vain nos
Ennemis veulent-ils se persuader,
que ces revers nous arrivent pour
enorgüëillir leurs Armes : nous
sommes comme convaincus, que
c'est pour montrer à tous les Rois
& à tous les Peuples, la grandeur
de Louïs le Grand dans tous ses
Février 1710. D

42 MERCURE

points de veüe : on ne l'avoit
veu jusques alors ce Monarque
que dans la prospérité, & il ne
luy manquoit rien pour paroître
plus grand que les autres : mais
il luy manquoit un changement
de fortune pour paroître en un
sens plus grand qu'il n'avoit en-
core paru : nous l'avions veu Vic-
torieux de ses Ennemis, vaincre
son propre bonheur : mais nous ne
l'avions pas encore assez veu se
vaincre soy-même, nous sça-
vions ce qu'il sçavoit faire, mais
nous ne sçavions pas ce qu'il sça-
voit supporter ; il avoit paru peut-
être trop heureux, mais sans per-

dre la moderation : il falloit qu'il parut moins heureux : mais sans perdre la constance.

Qu'il est peu de ces ames égales, faites à l'épreuve de toutes les revolutions de cette grande rouë sur laquelle tourne tout ce qu'on appelle grands événemens ; mais la sagesse active & vigilante de Louis le Grand voit changer de face à la Fortune, sans permettre à son cœur de changer de situation ; comme s'il n'avoit jusques alors ménagé les bons succès que pour exercer sa presence d'esprit à soutenir les mauvais ; hé que sçait-on ? peut-estre même qu'il craignoit

44 MERCURE

pour son ame la durée de ses prosperitez & qu'il avoit demandé quelquefois de n'estre pas toujours vainqueur de ses ennemis, pour s'exercer dans cet Art si difficile de vaincre l'adversité ; ainsi la grandeur de son ame soutenant nos esperances, ranime la fermeté de nos fameux Guerriers qui commencent déjà à regarder le glorieux avantage remporté sur un nombre assez grand de nos ennemis en Alsace, & la glorieuse retraite de nostre Armée en Flandres, comme des presages presque infaillibles d'un nombre presque infini de Victoires.

Je finis, Messieurs, mais n'allez point me reprocher, que pour faire un plus grand éloge de Louis le Grand, il falloit le prendre de plus haut, remonter jusques au Trône des Clovis, des Saint Louis, des Charlemagne, comparer même ces grands Rois, avec les Constantin & les Theodose, & chercher jusques dans leurs Tombeaux, les semences de la valeur & de la grandeur d'ame de Louis le Grand: Il est uray, Messieurs, que sa gloire commençoit à se produire & à se former en eux; mais comme il n'y en a point excepté S. Louis,

46 MERCURE

en qui la fortune ait assemblé tant d'événemens divers, il estoit important dans les conjonctures presentes, de mettre ses actions à part, & de ne pas confondre dans la concurrence de leurs grands noms, celui dont la gloire remonte jusques à eux; avec autant d'éclat qu'elle en est descenduë: c'est donc sans rien diminuer de leur gloire, que Louis le Grand est plus Grand que tous les autres Heros; plus grand par rapport à la vaillance, parce qu'il a triomphé même de son bonheur, dans la prospérité de ses armes; plus grand par rapport à la generosité & à

GALANT 47

la grandeur d'ame , non - seulement parce qu'il a donné azile à un Roi dépoüillé de ses Etats ; non - seulement parce qu'il a maintenu un Prince de sa famille sur un Trône étranger ; mais encore parce que dans une interruption de bonheur , son cœur s'est mis au-dessus des injustices de la Fortune.

A U R O Y.

Oüi , SIRE,

Vous estes le plus grand de tous les Heros , et pour dire encore de

48 MERCURE

vous quelque chose de grand que nous n'avons pû dire, le nom de **LOUIS LE GRAND** renfermant toutes les qualitez d'un souverain Heros, trouvera quelque chose de soy dans les noms particuliers que pourront prendre dans le cours des temps, pour caracteriser leur propre grandeur, quelques-uns des Rois qui suivront **VÔTRE MAJESTE'** sur le Trône; il se trouvera ce grand nom, mais comme divisé, dans ceux qui par leur valeur porteront le nom de Magnanime, dans ceux qui par leur clemence seront reconnus pour Pe-se des Peuples; dans ceux qui
par

GALANT 49

par leur zele seront appellez Def-
fenseurs de la Religion ; dans
ceux qui par leur vertu seront
avoüez pour Princes Pieux ; &
dans ceux qui dans les temps in-
fortunez seront qualifiez d'Intre-
pides ; ainsi vostre grand Nom ,
allant pompeusement de siecle en
siecle , vivra avec éclat tant qu'il
y aura , comme il y en aura tou-
jours , de grandes vertus assises
sur le Trône ; & tandis que l'An-
tiquité sera occupée dans les His-
toires de ses Conquerans , à plain-
dre le triste sort d'Alexandre &
de Cesar , tous deux fatalement
arrachez à la vie , la Posterité

Février 1710.

E

50 MERCURE

fera retentir la grandeur de vostre
Ame, dans tous les grands évènemens
de vostre Règne, & ne cessera
jamais d'admirer une si belle
vie, dont la Parque filera encore
respectueusement les jours glo-
rieux, & au de-là de ceux de
David, jusqu'à l'extrémité d'une
longue carrière.

A MONSEIGNEUR.

MONSEIGNEUR,

Digne Fils du plus grand des
Héros qui se reproduit en Vous,
vous avez la même valeur, vous

GALANT SI

Y joignez la même prudence, & les Peuples ressentent pour vous le même amour qu'ils ont pour sa Sacrée Personne.

Vous avez, MONSIEUR, la même valeur; quelle sèmentè pour ainsi dire de triomphes, n'a-t-elle pas jetté dans vos premières Campagnes, quel trophée Philisbourg, monument éternel d'une vaine résistance à vos forces; quel trophée, dis-je, n'a-t-il pas érigé à l'honneur de vôtre gloire, quelle vive ardeur n'a pas animée vos courses conquérantes du Palatinat; & quel torrent de réputation auroit jamais pû sui-

E ij

52 MERCURE

ure la rapidité de vos Victoires, si la sagesse du Roy n'avoit agi comme de concert avec la Providence, pour retirer du péril une vie si nécessaire à ses Sujets, & pour ne plus exposer au Champ de Mars un Heros qui doit à costé de son Trône soutenir le poids de sa Couronne.

A la même valeur vous joignez la même prudence ; & où Monseigneur, vous auroit-elle manqué cette prudence ; seroit-ce dans les Armées où vostre bras agissoit autant par vostre esprit que par vostre cœur, où les Soldats suivoient vos ordres avec vos

exemples, & où vous ne laissiez rien prévenir par la Fortune, de tout ce qui pouvoit estre prévu par vostre attention : seroit-ce au Conseil, où quelques fois les plus éclairés ne verroient peut-estre que de loin les choses les plus importantes si vous ne les mettiez vous-même dans leur point de vûë, pour les leur montrer de plus près.

Les Peuples ont pour vous, Monseigneur, le même amour que pour Sa Majesté : ils cherchent sur vostre visage les presages de leur bonheur à venir ; ils croient appercevoir dans vos yeux & dans vos regards, le fonde-

54 MERCURE

ment des esperances publiques, & l'air affable & plein de bonté, sous l'appas duquel vous prévenez ceux qui ont l'honneur de vous approcher, devient le charme attrayant qui gagne nos cœurs. & forme les douces chaînes qui nous lient avec passion à vostre Auguste Personne.

Ainsi, Monseigneur, Heros par vostre Auguste Pere, Heros par Vous-même, Heros encore dans vos Descendans; vostre gloire sera sans fin dans la Posterité, comme elle est à present sans mesure.

Dés qu'il eut fini il s'éleva dans l'Assemblée un concert de louanges qui fit voir que l'Orateur est heureux lorsqu'il a pour objet ces merites éminents, universellement reconnus, & applaudis de tous.

Il fit ensuite, selon la coutume, les Eloges de Mr l'Archevêque de Lyon; de Mr le Maréchal de Villeroy Gouverneur de la même Ville; de Mr le Duc de Villeroy son fils; & ceux de Mr l'Intendant; de Mrs les Comtes de Lyon; de Mrs de la Cour des Monnoyes; de Mrs les Tresoriers.

E iij.

56 MERCURE

de France; de Mrs les Elûs ;
de Mr le Prevôt des Mar-
chands; de Mrs les Echevins ;
& de Mrs les Consuls.

Vous devez juger que l'As-
semblée estoit des plus nom-
breuses , & que l'Orateur fut
long , ayant eu à parler de tant
d'Augustes Personnes , & de
tant d'Illustres Magistrats , &
ce qu'il y eut de surprenant fut
qu'il n'ennuya pas un moment ,
& que dans tout ce qu'il dit ,
le caractere de toutes les per-
sonnes dont il parla , fut no-
blement , & ingenieusement
mis dans son jour.

Je ne dois pas diferer plus long-temps à vous envoyer l'Eloge du Roy que vous allez lire , puisqu'il est tiré de la fin d'une Lettre Circulaire du Pere Epiphane , Recolet , qui a paru au commencement de cette année. Après avoir parlé de plusieurs choses qui regardent son Ordre , il dit :

Demandez à Dieu les graces qui sont necessaires au grand Monarque des François , à ce Roy qui sera à jamais le modèle des Rois justes & clementes , qui dans tous les temps d'un regne sinon toujours heureux , du moins toujours

58 MERCURE

glorieux par rapport à l'usage qu'il a fait de la prospérité & de l'adversité ; qui a toujours marqué un amour constant & sincère pour son Peuple ; amour auquel il a souvent sacrifié sa gloire & tous les avantages qu'il pouvoit tirer de ses exploits militaires ; amour enfin dont il vient de donner des marques rescentes à son cher Peuple dans ces temps de sterilité , par les soins & les moyens que sa tendresse paternelle luy suggere pour le secourir à propos & diligemment dans ses besoins. Elevez donc vos mains vers le Ciel pour ce Prince le plus grand de tous les

Heros, & le meilleur de tous
 les peres, & dont le glorieux nom
 de Loüis le Grand, renferme
 toutes les qualitez d'un Souve-
 rain accompli; souvenez vous
 dans vos prieres d'un Monarque
 qui vivra jusqu'à la fin des siecles
 dans ceux qui par leur valeur por-
 teront le nom de Magnanimes;
 dans ceux qui par leur elemence
 seront appellez Peres des Peu-
 ples; dans ceux qui par leur zele
 seront appellez Defenseurs de la
 Religion; dans ceux qui par leur
 vertus seront appellez Princes
 Pieux; & enfin dans ceux qui
 par les infidelitez de la fortune

60 MERCURE

seront appellez Intrepides ; en les soutenant avec constance, & implorez sans cesse le secours de Dieu pour ce bon Prince.

Jamais les François n'ont temoigné plus d'amour pour leurs Souverains qu'il en ont montré, & qu'ils en font voir encore tous les jours pour *Louis le Grand*. Rien ne leur échape de tout ce qui l'a rendu digne de ce surnom, & ils ont toujours fait des Eloges de ce Prince dans toutes leurs actions publiques convenables au temps & à la grandeur & aux vertus d'un Monarque qui a

GALANT 61

toujours triomphé de toutes manieres, & remporté autant de Victoires sur luy-même que sur ses Ennemis.

Je passe à un Article qui vous doit faire un extrême plaisir, & que vous ne pouvez lire sans estre attendrie, & sans verser des larmes. Je vous l'envoie de la maniere que je l'ay reçu. Cet Article doit faire aussi plaisir à tous ceux qui s'en font de voir conserver la Foy dans toute sa pureté.

La Sœur Anne de Sainte Cecile, Religieuse de l'Abbaye de Port-Royal des Champs, est morte

62 MERCURE

âgée de quatre-vingt six ans dans la Monastere de S. Julien d'Amiens, du Tiers-Ordre de S. François, où elle avoit esté releguée par ordre du Roy. Je crois que vous serez bien aise de sçavoir les circonstances de cette mort, qui a esté édifiante & consolante pour l'Eglise. Cette bonne Religieuse arriva à Amiens le 2. Novembre dans un Carosse, accompagnée d'une femme qu'on avoit choisie pour la servir avec sa Compagne qui a esté envoyée dans le Monastere des Filles de la Visitation de la même Ville, où elle est encore. Elle descendit à la grille du Convent.

de Saint Julien, où elle resta jusqu'à ce que Mr l'Evêque d'Amiens eut envoyé ses ordres pour la faire entrer. La Reverende Mere ayant assemblé ses Discrettes, elle fut reçue, avec beaucoup de cordialité; elle se jetta en entrant aux pieds de la Superieure, en luy disant: Voicy le lieu de mon repos dans le siecle des siecles. La Superieure l'ayant relevée l'embrassa, ce que firent aussi les autres Religieuses. Ayant demandé d'estre conduite à l'Oratoire, elle s'y prosterna la face contre terre, & adora le Saint Sacrement dans cette posture; on la conduisit

64 MERCURE

ensuite dans la Cellule qui luy avoit esté destinée. Elle estoit arrivée à midy & Mr l'Evêque qui avoit esté voir sa Compagne l'aprèsdinée, la vint voir sur le soir. Il la trouva occupée à ranger sa petite Cellule & après l'avoir fait asséoir auprès de luy, il luy parla fort cordialement durant une demi-heure, & sur ce qu'il luy demanda, si elle estoit bien aise de vivre privée des Sacremens qu'elle ne recevoit plus depuis deux années & de mourir dans cet estat, elle répondit que cette privation l'affligéoit beaucoup lorsqu'elle y pensoit. La

GALANT 69

chose ne fut pas plus loin alors. Pendant les trois jours qu'elle a esté en santé dans cette-Maison les Religieuses témoignent que tous ses discours estoient tres-édifiants & ne respiroient que la piété; que toutes ses actions estoient si régulières & accompagnées d'une si grande modestie & de tant de douceur qu'elles inspiroient de la dévotion; son exactitude à garder sa Règle animoit les autres Religieuses à garder la leur avec plus de fidélité, & sa religion dans l'Eglise, où elle passoit à son âge les heures entières à genoux devant le saint Sacrement, l'auroit fait

Février 1710.

F

66 MERCURE

regarder comme un Ange si elle y avoit ajouté l'exemple d'une humble soumission aux Decisions de l'Eglise. Trois jours après son arrivée une fièvre violente avec une fluxion sur la poitrine l'attaqua : on en donna avis à Mr l'Evêque parce qu'on jugea que cette maladie seroit mortelle. Il la vint voir dans le moment & demeura un quart-d'heure avec elle. Le Confesseur de la Maison vint aussi la visiter le même jour par ordre de ce Prelat, & pour la disposer à rendre à l'Eglise l'obeissance qu'elle luy devoit, il luy fit la lecture d'un Livre que Mr l'E-

vêque luy avoit remis sur ce sujet, & dont elle parut fort ébranlée, sans pourtant vouloir encore se déclarer, ce qui obligea le Confesseur de se retirer. Comme le mal augmentoit & que le temps pressoit, la Religieuse qui la gardoit, & dont la Lettre qu'elle a écrite sur cela à Me. l'Abbësse de Port Royal de Paris, nous a instruit de toutes ces circonstances. Cette Religieuse, dis-je, inspirée d'en-haut l'a pressé sur les deux heures après midy du jour de vant sa mort, de luy découvrir ses véritables sentimens, en luy disant : Sera-t-il possible, ma tres chere Me-

68 MERCURE

re , que vous ne nous donniez pas la consolation de vous voir mourir fille obéissante de l'Eglise ; hélas , *répondit-elle* , ma chere Sœur , c'est tout ce que je desire , & sera-t-il dit qu'on me laisse sans Sacremens dans l'état où je suis. *La Religieuse luy répondit que* Mr l'Evêque n'avoit rien tant à cœur que de luy accorder cette grace , mais qu'il ne le pouvoit faire que lorsqu'elle auroit satisfait à ce que Mr le Cardinal de Noailles avoit demandé , qui estoit d'acquiescer à la dernière Constitution du Pape sur le fait de

Jansenius. Sur cela elle pria qu'on
 avertit Mr l'Evêque de venir la
 voir au plus tost. La Supérieure in-
 formée de la disposition de la Ma-
 lade envoya sur le champ en don-
 ner avis à ce Prelat, qui ne se
 trouvant pas alors chez luy,
 donna lieu à quelques réflexions
 douloureuses de la malade sur
 son retardement; enfin Mr l'E-
 vêque estant arrivé, & l'ayant
 trouvée dans une disposition favo-
 rable, il appella la Communauté,
 & ayant écrit quelques lignes
 qui contenoient le temoignage de
 son obéissance, il luy fit signer cet
 écrit ce qu'elle fit avec joye & avec

70 MERCURE

facilité, en ajoutant à son nom de Religion celui de sa famille, après quoy Mr l'Evêque luy donna sa benediction & luy permit de recevoir les Sacremens, en lui laissant le choix du Confesseur: elle choisit celui de la Communauté qui l'ayant confessée, luy administra le Saint Viatique qu'elle reçût avec de grands sentimens de pieté, après avoir demandé selon la coutume pardon à toutes les Religieuses; enfin se sentant affoiblie elle demanda l'Extrême-Onction qu'elle reçût avec tant de pieté & une si grande presence d'esprit qu'elle

repondoit elle-même aux prieres, & qu'elle se disposa elle seule pour recevoir les Onctions Saintes avec la decence qu'exige ce Sacrement ; on la laissa ensuite quelque temps en repos pour s'entretenir interieurement avec J. C. qu'elle venoit de recevoir, & comme on la felicitoit ensuite de ce qu'elle venoit de faire ; il est vray, repondit-elle, que voilà bien des choses faites en peu de temps, touchée d'un vif repentir d'avoir tant differé à les faire. Sur les huit heures, elle demanda le Confesseur & elle luy exposa une petite tentation de respect hu-

72 MERCURE

main qui luy faisoit un peu de
peine ; c'estoit sur ce que diroit sa
Compagne qui estoit à la Visi-
tation de tout ce qui se venoit de
passer, le Confesseur la calma en
luy disant que si la Compagne
estoit bien sage elle en feroit
autant & qu'il ne faut pas
s'arrêter au jugement des
hommes quand il s'agit d'o-
béir à Dieu. Il resta une heure
auprès d'elle & la quitta tres-
content des dispositions où il la
laissoit : il estoit environ dix heu-
res du soir lorsque les Infirmieres
remarquans qu'elle avoit les mains
froides voulurent les rechauffer :
elle

elle leur répondit que cela n'estoit pas nécessaire parce que c'estoit la sueur & le froid de la mort ; & de-là elle prit occasion de leur expliquer dans un assez grand détail & avec une grande presence d'esprit , comment il la falloit l'accommoder dans sa bière quand elle seroit morte , de quelle maniere , il falloit la situer & ranger ses mains & ses habits , qu'elle pria de changer avec ceux de sa compagne s'ils estoient plus usez que les siens. Les Religieuses qui estoient autour d'elle l'ayant priée de se ressouvenir d'elles lorsqu'elle seroit dans le Ciel , ah , leur répondit-

Février 1710.

G

74 MERCURE

elle , je ne crois pas que ce soit si tost car j'ay bien des fautes à expier ; & ayant demandé son Crucifix & le tenant entre ses mains , elle fit de nouveau une confession publique de tous ses pechez depuis l'enfance jusqu'à ce moment-là. Elle demanda pardon à Dieu avec de grands sentimens de douleur , à nostre saint Pere le Pape , à Mr le Cardinal de Noailles , à tous ses Superieurs & à toute l'Eglise , détestant le scandale qu'elle avoit causé par son obstination. On recita alors les Prieres des Agonisans auxquelles elle s'unit avec une vive dévotion.

Sur les trois heures elle demanda quelle heure il estoit, & comme si elle avoit scû que son heure n'estoit pas encore arrivée, elle prit encore son Crucifix qu'elle embrassa en disant que puis qu'elle ne pouvoit plus entendre les paroles d'exhortation, elle s'exhorteroit elle-même, & s'entre-tiendrait interieurement avec Dieu, ce qu'elle fit jusqu'à trois heures & trois quarts. Enfin cet heureux moment arriva; elle demanda une seconde fois quelle heure il estoit, & lors qu'on luy eut dit qu'il étoit près de quatre heures, elle fit un signe de teste agreable

76 MERCLRE

Et tenant son Crucifix à la main
Et les yeux élevez vers le Ciel,
elle tira le rideau de son vie en
disant d'un air tranquille et d'une
voix distincte : que vostre sainte
volonté , ô mon Dieu , s'ac-
complisse en moy , c'est là
ma dernière volonté ; Et alors
elle expira sans aucun effort sans
agonie Et comme si elle estoit en-
trée dans un doux sommeil ou
qu'elle eut esté ravie en extase.
Peu de temps après cette mort. M^r
l'Evêque d'Amiens écrit à un
de ses amis que la conversion de
cette Religieuse avoit tant fait de
bruit , Et tant de plaisir au Roy

qui ne soupire que pour la réünion des brebis égarées d'Israël , qu'il croyoit qu'on ne pouvoit trop informer le public de cet événement, & ce Prelat ajouta qu'il apprit par une Lettre de Mr le Comte de Pontchartrain qu'une de ces Religieuses qui estoit à Mante a aussi signé le Formulaire & qu'on luy en a envoyé le procès verbal. Il dit enfin qu'à la place de la Religieuse morte on luy a envoyé une Sœur Converse de la même Maison, & dont le Confesseur luy a dit qu'il estoit fort content & qu'il espere qu'elle donnera bien-tost la satisfaction qu'on peut desirer. Enfin

78 MERCURE

Me l'Abbesse de Port-Royal de Paris ayant appris la mort de cette Religieuse, écrivit cette Lettre à la Superieure de saint Julien d'Amiens. Madame, permettez moy de vous faire mes remerciemens de la charité que vous avez eüe pour ma soeur Anne de sainte Cecile pendant le peu de séjour qu'elle a fait dans vostre sainte Maison; je ne doute pas que les vertus & les regularitez que vous y pratiquez, n'ayent attiré les graces que Dieu luy a faites de reconnoistre son égarement & sa désobéissance & qu'elle ne

vous doive & à Monseigneur
d'Amiens la misericorde qu'el-
le à reçeuë du Seigneur , &c.
Je suis , Madame , vostre , &c.

L'Affaire du Port Royal des
Champs a fait tant de bruit
qu'il n'y a point à douter que
le Public ne soit bien aise d'en
apprendre les suites , & ce qui
vient d'arriver à cet égard , ne
luy plaira sans doute pas moins
qu'à Sa Majesté , qui n'a rien
oublié depuis qu'Elle est sur le
Trône , de tout ce qui peut fai-
re maintenir dans son Royau-

G iij

80 MERCURE

me, la Religion dans toute sa pureté.

Il y a déjà plusieurs années que je vous envoie une Relation de ce qui s'est passé en Canada pendant le cours de chaque année ; mais quelques incidens font cause que je vous envoie celle que vous allez lire, quelques mois plus tard que vous n'avez accoutumé de la recevoir tous les ans. Elle vient d'un Officier François qui est dans l'Armée Canadienne.

A Quebec le 12^e. Novembre

1709.

MONSIEUR,

La Description étonnante que vous me faites de l'Hyver qui a ravagé l'Europe cette année, m'a fait faire les reflexions ordinaires sur le froid que l'on sent en ce pays-cy. Et effectivement j'ay admiré plus d'une fois comment les racines des Plantes, les Bois, & les Animaux, sans parler des Habitans, resistoient non-seulement a de tels froids, mais encore

82 MERCURE

à celuy que nous avons éprouvé icy, vers la fin de l'année 1708. à peu près vers le temps que je finissois les dernières Lettres que je vous ay adressées; car il a esté si pénétrant & si vif, que s'il avoit continué de la même force, je crois que nous aurions tous péri & que nous serions tous morts dans les commencemens d'un Hyver si affreux. Mais le Seigneur n'a point permis que nous ayons souffert au dessus de nos forces.

Ainsi quelque rude qu'ait esté l'Hyver dans vos climats temperrez d'ailleurs, il l'a esté incomparablement davantage en Canada,

où la gelée commença vers la fin de Novembre & persévera si fortement, que dans les derniers jours de Decembre (1708.) le Fleuve de S. Laurent, se trouva glacé jusqu'à la profondeur de dix pieds, & qu'il y avoit déjà quatre pieds de neige sur terre. Je le repete encore, Monsieur, je pense que la Colonie auroit pery si la gelée avoit continué de cette violence. Et certes les Anglois si irrités contre nous auroient eu alors bon marché du Canada.

Ce froid excessif nous quitta sans doute pour vous aller rendre visite, puisque vous me marquez

84 MERCURE

que le premier jour de la grande gelée commença le 6. ou 7. de Janvier de l'année suivante (1709) ce que je puis vous dire, c'est que toutes ces horreurs de la nature, n'ont point esté un obstacle à la terre de la Nouvelle France, de nous donner d'assez bons fruits, & aux hommes de vivre; au contraire, nous remarquons que ce froid contribué à la santé, & que la nége qui regne si longtems dans l'Amérique Septentrionale, l'engraisse merveilleusement, la moisson ayant esté abondante cette année-ci en bled & en fruits; & quoy qu'on ne sème qu'à la fin d'Avril, le

GALANT 85

blé est prest à couper au mois
d'Aoust.

Je ne commenceray point,
Monsieur, les Nouvelles que j'ay
à vous mander de ce pays-cy, par
ce qui s'est passé en l'Isle de Terre-
Neuve au Fort S. Jean que nous
avons pris aux Anglois, parce
que je connois par vos Lettres que
vous en avez esté instruit en Fran-
ce, même d'assez bonne heure ;
à quoy je vous prie de faire
attention icy, est que cette entre-
prise qui a esté executée avec beau-
coup de vigueur & où entr'autres,
le sieur de la Ronde, d'une ancien-
nne famille de Canada s'est dis-

86 MERCURE

tingué par sa brave intrigue fort, non-seulement les Anglois nos voisins, mais encore ceux que nous appellons icy les Anglois de la Vieille-Angleterre, qui au retour de ce qu'ils possèdent aux Isles-Antilles & ailleurs dans l'Amérique, venoient se relâcher, ou radouber en ce Port, qui par consequent leur estoit fort commode.

Plusieurs des nostres disent icy que la prise de ce Poste & le ravage qu'on a fait aux environs, va à six millions. On dit que la Pesche que l'on faisoit proche la Rade de S. Jean & aux Bancs

voisins, valloit quatre millions de rente à la Reine Anne. Nous avons icy le Commandant (le Colonel Lloyd) de ce Fort , prisonnier avec plusieurs Officiers, & Soldats ou Habitans de son Gouvernement. Il a , à ce qu'on publie dans Quebec , cent mille livres de bien, & il veut se marier icy & épouser la veuve de Mr de Maricourt mort en 1704. Il estoit Capitaine dans cette Colonie & frere du fameux Mr d'Yberville qui s'est si fort distingué sur mer par sa valeur. Un Ecclesiastique tres-zelé , du Seminaire de Saint Sulpice de Ville - Marie en l'Isle

88 MERACURE

de Montreal, qui sçait parfaitement l'Anglois, est descendu icy pour travailler à la conversion de ce Gouverneur Anglois, car il prétend, & il a témoigné librement son dessein là-dessus, renoncer à la Religion Protestante & se faire Catholique.

L'affaire de l'habitation de S. Jean en Terre-Neuve fut suivie d'une autre entreprise dans la Baye d'Hudson, au lieu appelé le petit Nord. Mr de Mantet Capitaine dans la Colonie en fut le Chef; ce fut au mois d'Avril de cette année 1709. Le Parti se trouva composé de cent hommes tous Ha-

bitans & mariez pour la plus-part, mais alertes & entreprenans ; Mr de la Nouë Lieutenant commandoit en second ; à ces deux Officiers s'en joignirent quelques autres Subalternes ; la marche dura un peu plus de deux mois, au bout duquel temps, nos gens arrivez au but, déterminèrent le jour de l'attaque au sixième jour de Juillet. On choisit la nuit pour cela : les Enfans perdus, je veux dire ceux qui marcherent les premiers, donnerent brusquement & teste baissée sur un des Forts flanqué de quatre Bastions.

Février 1710.

H

90 MERCURE

munis selon le rapport de quelques-uns de ceux qui en sont revenus, de soixante piéces de Canon & de plusieurs Pierriers. Des Boucaniers à qui le gardoient firent une décharge terrible & du canon & de leurs longs fusils, qui cependant n'empêcha point ces premiers des nostres, de pousser leur pointe avec une ardeur étonnante, de rompre la palissade faite de gros

• Gens déterminez, Chasseurs, propres à la découverte, soit dans les terres soit en mer; on pourroit les appeller Elibustiers de terre, aussi bien que de mer. Les Boucaniers vivent sans façon de chair rôtie plus à la fumé qu'au feu.

GALANT 91

pieux & de traverser un fossé plein d'eau ; large de quinze pieds, qui estoit au de-là ; comme le feu de l'Ennemy estoit violent & continuél, & que le canon faisoit un fracas horrible, & qu'avec cela le nombre des Soldats opposez aux nostres estoit tout-à-fait supérieur, il fallut se retirer.

Mr de Mantet qui s'est particulièrement signalé dans cette action, une des plus vives qui se soit faite en Amerique, y a esté tué ; Mr de Martigny & douze ou quinze Canadiens ont eu le même sort.

H ij

92 MERCURE

Les Anglois de la Vieille & de la Nouvelle Angleterre ont esté cette année dans de grands mouvemens pour s'emparer, suivant leur dessein, des trois Gouvernemens de la Colonie ; il ne seroit pas facile de vous expliquer combien ils se sont remuez pour cela & voicy à peu près la manœuvre qu'ils ont faite pour l'exécution de ce projet.

Dés que les Anglois de la Nouvelle Angleterre, & sur tout ceux de Baston qui en est la Capitale, eurent sçu certainement la prise de leur Habitation du Port S. Jean, une des plus considerables, sans

contredit, qu'ils eussent en Terre-Neuve pour la Pesche & la sureté de leurs Vaisseaux qui passent ordinairement d'Amérique, ils en donnerent avis à la Reine Anne par de petits Bastimens qu'ils firent partir en diligence; de sorte que vers la fin de May, un de nos Partis Sauvages ayant pris un Officier Anglois du costé de Baston, nous apprîmes de luy qu'il leur estoit arrivé des ordres de leur Reine, par le Capitaine Véché, dont voicy le contenu, autant que j'ay pu m'en ressouvenir: Que sous les pays de sa domination voisins de la Nouvelle-Angle-

94 MERCURE

terre ; ſçavoir *b* la Nouvelle-Yorck , le New-Jerſey , *b* la Penſylvanie , Mariland (qui veut dire *terre de Marie*) la Virginie & la Caroline (qui ſemble eſtre une partie de la Floride) feroient inceſſamment proviſion de vivres & de munitions de guerre ; Qu'il ſeroit levé mille hommes bien équipés & armés , qui ſe joindroient à huit mille Ecoſſois preſts à ſ'embarquer au premier vent favorable & former une Eſcadre de dix Vaiſſeaux de ligne , ſans

b Tous ces Pays ſont entre les 45. & 30. degrez de Latitude Nord.

compter les Bastimens de charge pour les munitions & les vivres dont on pouvoit avoir besoin , & cela pour venir mouiller devant Baston à la fin du mois de Juin. Ces Ecoffois aidez des Anglois de la Nouvelle Angleterre devoient , selon leur intention , assieger Quebec & se rendre maistres de toutes les Costes d'en bas , jusqu'à la mer ; & ce pays devoit , dans la pensée de la Reine , leur demeurer , pour récompense de la dépense & des avances faites par ces Ecoffois : les mêmes ordres de la Reine Anne marquoient : Que les Habitans

96 MERCURE

du Gouvernement d'Orange dans New-Yorck avec ceux de Manhate & les Sauvages leurs Alliez ou Amis, s'uniroient ensemble pour faire un Corps d'Armée de trois mille hommes, qui iroit tomber sur le Montreal, & feroit ainsi diversion des forces des François.

Mr le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur general de la Nouvelle-France ne faisoit que d'arriver à Ville-Marie, la seule Ville qui soit dans l'Isle de Montreal éloignée soixante lieues de Quebec, lors qu'il apprit les desseins

seins des Anglois nos voisins, il
 assembla le Conseil de Guerre
 pour délibérer sur les mesures
 qu'on avoit à prendre, & on fut
 d'avis d'aller au devant des En-
 nemis & de les prévenir. Mr de
 Ramezay Gouverneur de Mont-
 real fut destiné pour commander
 les Troupes ou Milices de son Gou-
 vernement, & l'on convint d'y
 joindre les Sauvages Iroquois,
 Algonkins, Abnakis, & les au-
 tres qui sont dans le voisinage.
 Tout estant prest (ne vous atten-
 dez point icy, Monsieur, à des
 Armées de cent mille hommes com-
 me en Europe, mais à des Partis
 Février 1710. I

98 MERCURE .

plutost qu'à des Armées , proportionnez aux Habitans de ces Regions froides) la petite Armée , ou le Parti si vous l'aimez mieux , commença à se mettre en marche vers le 15. de Juillet , & elle se trouva estre de treize à quatorze cens hommes , composée des Habitans du Gouvernement de l'Isle de Montreal & de Sauvages de plusieurs Nations. On fut jusqu'au c Lac Champlain , ainsi e Ce Lac s'étend depuis le 44. environ , jusqu'au 45. degré de latitude Septentrionale. On en distingue deux à ses extremitex ; c'est-à dire au Nord & au Sud , le Lac de S. François au Nord , & le Lac , dit du S. Sacrement , au Sud.



GALANT



appelé d'un ancien Gouverneur
de Canada de ce nom ; Mr le
Marquis de Vaudreuil qui est
sage & tres vigilant faisoit pen-
dant ce temps-là fortifier de nou-
veau Quebec & Ville-Marie ,
vulgairement dite Montreal ,
l'Habitation la plus importante
de l'Isle de ce nom. Les Forts des
environs de l'Isle de Montreal fu-
rent visités & reparez où il fal-
loit : on s'attacha beaucoup à
celuy de Mr le Baron de Longueuil
Major de Montreal qui est de

d Le Fort de Longueuil est à peu près au
Sud de l'Isle de Montreal, sur le bord
du Fleuve S. Laurent.

100 MERCURE

Pierre & un des plus considerables de la Colonie ; celui de la Prairie, dite de la Madeleine, au Sud de de l'Isle de Montreal fut aussi fortifié de nouveau en même temps que celui de e Chambly qui estoit le plus exposé aux insultes de l'Ennemi ; on en construisit un de pierres à Lorette, Mission sauvage au Nord de Ville-Marie, gouvernée par Mrs de S. Sulpice. Les Découvreurs marchant devant nostre Armée jusques à trois ou quatre lieuës, rencontrerent un

e Ce Fort est au Nord du Lac Champlain, & à environ dix lieuës de la Rivier de S. Laurent.

Parti ennemi au lieu dit la Pointe, & à la chevelure de cent vingt hommes ou environ ; Mr de Ramezay le Commandant fut aussitost averti, il fit ranger ses gens en ordre de Bataille & le signal donné, on marcha droit aux Anglois, les nostres donnerent avec vigueur sur l'Ennemi & en tuerent ou firent Prisonniers une bonne partie, & mirent le reste en fuite ; quatre de nos Sauvages qui s'estoient un

f Ce lieu est éloigné de Quebec d'environ 60. lieuës, & il n'est ainsi nommé qu'à l'occasion de quelques chevelures levées par des Sauvages ; mes Lettres vous ont déjà dit comment cela se faisoit.

102 MERCURE

peu trop avancez, y furent tuez. Les Prisonniers nous apprirent que les Anglois s'estoient retranchez à 25. lieues en deça d'Orange, le long d'une petite riviere, appelée la Riviere au Chicot, & qu'ils faisoient construire en cet endroit de grands Bateaux & des Pirogues & un bon nombre de Canots pour venir ravager le Canada, à la faveur de la Riviere de Saint Laurent, dans laquelle ils seroient entrez par le moyen du Lac Champlain; les Anglois

g Du costé du Lac du S. Sacrement & vers l'entré du Lac Champlain, dans le voisinage de la Nouvelle-Angleterre & de New-York.

avoient en effet élevé trois Forts avec de gros & grands pieux de bois de cedre blanc qui est commun dans l'Amérique Septentrionale, dans l'un desquels on disoit qu'il y avoit six ou huit piéces de canon, des bombes, quantité de grenades, & environ quinze ou dix-huit cens hommes pour les garder.

Sur le rapport de ces Prisonniers Anglois, Mr de Ramezay assembla tous les Officiers de sa petite Armée, & le Conseil trouvant que ce seroit, ce semble, une temerité que de s'exposer en avançant contre des Ennemis & plus nombreux, & avec cela tres-bien

104 MERCURE

retranchez, on prit le parti de les attendre de pied ferme, s'ils en vouloient venir aux mains; cependant les Espions des Anglois ayant rapporté à leur Camp que nostre Armée estoit formidable & que le Lac Champlain estoit tout couvert de canots, l'allarme se mit parmi eux, & aucun des-leurs ne paroissant, après plusieurs jours d'attente, le Chef du Parti Canadien considerant que la recolte dans l'Isle de Montreal & aux contrées adjacentes pressoit, & même qu'elle estoit déjà commencée, renvoya la Milice & les Habitans de Montreal & des Costes

cela n'empêcha point qu'on ne laissast des Découvreurs aux environs du Poste que l'on quittoit, c'est-à-dire vers les Lacs S. François, de Champlain & du S. Sacrement, celui-cy estant le plus proche des Ennemis, pour avertir de tout en cas de besoin. La moisson se fit pendant ce temps-là & a esté abondante, non-seulement en blé, mais encore en légumes & en fruits tels qu'on les peut conserver en Canada.

On ramassoit tranquillement les biens que le Ciel nous avoit donnez de sa main toute liberale, lors que vers le 15. du mois de Septem-

bre & tout à coup, un Sauvage qui avoit deserté du Camp des ennemis vint dire au Montreal que les Ennemis estoient en marche du costé du Lac Champlain. Mr de Ramezuy envoya en diligence ce Sauvage à Mr le Marquis de Vaudreuil, qui estoit descendu à Quebec pour y bien recevoir les Ennemis, qui selon le bruit qui couroit, prétendoient l'assieger avec des forces nombreuses & par mer & par terre. Les Officiers s'estant assemblez chez Mr le Gouverneur general, on conclut que le Montreal se trouvant en danger, il falloit le secourir, les Découvreurs que Mr

de Vaudreuil avoit envoyez à plus de soixante lieues au-dessous de Quebec, ne voyant rien sur le Fleuve ny sur les Costes ; l'ordre ayant donc esté donné pour monter le Fleuve de S. Laurent, il se trouva mille hommes du Gouvernement de Quebec, prests à marcher ; Mr le Marquis de Vaudreuil General de toute la Colonie, se mit à la teste & fut droit au Fort Chambly, vers l'entrée du Lac Champlain ; tous les Sauvages d'en bas & premierement ceux des environs de Quebec & des trois Rivieres, se joignirent à la Milice de la Capitale du Canada. Ace

108 MERCURE

Corps de Troupes se joignit celuy du Gouverneur de Montreal Mr de Ramezay, ce qui forma une Armée d'environ trois mille hommes. Le lieu du Camp fut assigné au Lac & Fort de Chambly assez près du Lac S. François qui se communique à celuy de Champlain : mais comme après trois semaines ou environ, l'Ennemi ne faisoit aucun mouvement, on commença à se défier du Sauvage deferteur & de son rapport : ce fut en cette situation que Mr le Gouverneur general reçut avis de Quebec, au commencement d'Octobre, que la Bellone Fregatte Françoise venoit

de mouiller devant cette Ville, & que l'Escadre Ecoissoise destinée pour faire le Siege de la Capitale du Canada & favoriser l'attaque des Anglois par en haut, c'est-à-dire du costé de Montreal, avoit eu ordre de la Reine Anne de faire voile vers le Portugal, à cause que Mr le Marquis de Bay Commandant en Estramadoure pour Philippe V. Roy d'Espagne, avoit battu & défait les Portugais & les Anglois leurs Alliez. Mr le General & les Officiers de l'Armée Canadienne jugeant donc qu'il n'y avoit plus rien à craindre, la saison d'ailleurs estant fort avan-

110 MERCURE

cée, on congédia la pluspart des Troupes. Neanmoins Mr de Vaudreuil permit à Mr de Montigny Capitaine tres-brave de sa personne, que vous avez pu voir à la Cour il y a quelques années, accompagné d'un Chef des Sauvages de la nation des Abnakis, de se mettre à la teste d'un petit Parti, composé de Canadiens experimentez & de Sauvages aguerris, pour tâcher de faire quelques Prisonniers. Quelques-uns de ce petit Parti, s'avancerent si près des Forts des Anglois, qu'ils en scûrent aisément & le nombre & la forme. Jusques à present, nous

n'avois perdu aucun des nostres, si ce n'est quatre Sauvages qui s'étoient engagéz trop avant, dans le combat sous Mr de Ramezay. Les Ennemis, si on en croit un Anglois amené depuis peu par un Sauvage Abnaki, appelé Carnarot, esperent executer l'année prochaine ce qu'ils n'ont pas fait celle-cy.

La conclusion de toute la manœuvre des Anglois nos voisins & de tout ce qu'avoit projeté leur Reine, est qu'il leur en coûte environ six millions pour le tout. On compte cinq millions cinq ou six cent mille livres pour la Flotte.

112. MERCURE

d'Ecosse , sur lesquels cinq millions , la Reine avoit fourni la somme de cinq ou six cens mille livres , pour encourager les Ecofois à se rendre maistres de toute la Nouvelle-France , & environ un million , tant au Bastonnois qu'à ceux de la Ménade ou Manhate & d'Orange à qui la Reine Anne donnoit en recompense tout le Pays de Canada qui est depuis l'Isle de Montreal jusqu'à Quebec.

Le succès n'ayant point répondu à l'attente des Peuples de la Nouvelle-Angleterre , de New-York , & autres Pays sujets à la

CALANT 113

Reine Anne en Amerique , sur
lesquels on avoit levé de rudes
impôts & tiré d'excessives con-
tributions , ils commencent déjà à
temoigner hautement leur mécon-
tentement sur tout contre Pitres-
culle , Major d'Orange , le prin-
cipal boute-feu de la Guerre alu-
mée contre nous , qui jusqu'à
present les à leurré de vaines
promesses , leur faisant entendre
qu'il attireroit dans le parti de
l'Angleterre toutes les Nations
Iroquoises par de magnifiques &
de riches presens ; sur de si belles
paroles les Habitans d'Orange ,
d'Esope , & de Corlard , aban-
Février 1710. K

114 MERCURE

donent leurs habitations & leurs biens , & courent aux armes. Ceux de Manhaté qui est la principale Place de la Nouvelle-York , avec leur Gouverneur se laissent aussi éblouir par les discours qu'on a soin de fenter parmy eux , les Habitans de Baston les entraînent comme malgré eux dans cet expédition ; ils se mettent en marche , charient quantité de provisions de bouche , bâtissent des Forts , pour leur servir de refuge en cas de désavantage , ils font de grandes dépenses pour des Convoys & des Munitions prodigieuses , en Bombes , Canons ,

Grenades, & Pietriers. Toutes ces démarches sembloient devoir porter la terreur non seulement à la nouvelle France; mais encore à toute l'Amérique Septentrionale, & attirer tous les Sauvages dans leur parti, & néanmoins les Iroquois les plus aguerris d'entr'eux ne branlent point, & les Sonontboïans demeurent neutres. Les François loin de craindre les Anglois, vont au-devant d'eux, battent un de leur parti, font des Prisonniers & les provoquent de nouveau au Combat sans que ces mêmes François ayant perdu aucun des leurs. Tout nouvelle-

116 MERCURE

ment nous venons de leur prendre un Lieutenant qu'on a amené icy Prisonnier. Une Flutte Garde-Côte de Baston avoit esté prise par nos gens avec huit Barques chargées de munitions qui alloient au-devant de la Flote d'Ecosse, qui avoit ordre de la Reine Anne de se rendre maistre du Canada. Ajoutez à cela tous nos petits partis, dispersez çà, & là, qui nous ont aporté plusieurs chevelures d'Anglois, ce qui a furieusement inquieté nos Ennemis, comptant la pluspart des Sauvages dans leur parti.

Nous avons vû icy au mois

de *Fuillet* un Phénomene qui a fait parler diféremment bien des fortes de gens. Il parut dans la moyenne région de l'Air & avoit à peu près le disque apparent de la Lune. Il y en eut à qui il ne sembla estre qu'à la hauteur des Arbres & à deux cents pas d'eux, tout *Montreal* l'a vû aussi-bien que *Quebec*. Comme tout est extrême en ce Pays-cy, & que par oposition au grandfroid, il y fait une chaleur excessive en Esté, cette exhalaison s'est aparamment formée d'une matiere déjà toute preste; mais laissons à Messieurs les Philosophes de vaincr ces effets

118 MERCURE

de la nature, & racontions quel-
que chose qui vous touchera
peut-être davantage.

Les Iroquois quoyque battus
deux ou trois fois par les Outaouïacs
depuis la Paix, n'ont pas encore
remué, quoyque dans l'ame,
ils ayent, à ce que quelques gens
croient, bien envie de se vanger.
Les Aniés une des cinq Nations,
la bonne amie des Anglois & la
plus voisine de New-York,
incitez par nos Ennemis, se sont
bazardez de venir, par une
lâche surprise, lever la chevelure
à trois ou quatre de nos Iroquois
du Saint Saint Louis, à une lieüe

et demie du Montreal.

Nous ménageons les Sauvages et ce n'est pas peu de les conserver dans la neutralité, contre les sollicitations importunes et tres artificieuses de Peter-Schuyler, vulgairement appelé Pierre-Schulle, Major d'Elbanie ou Orange en New-York, fin Renard, qui par des presens réitérez et des discours adroits, tâche de les mettre (au moins quelques Nations) dans le parti des Anglois. Mr de Jonquiere a réussi merveilleusement auprès des Senonhoïens et des Goyagouiens durant plusieurs années qu'il a

120 **MERCURE**

esté auprès d'eux , pour les tenir affectionnez à la Colonie , ce qui luy a fait essuyer bien des fatigues. Mr le Baron de Longüeil Major de Montreal , cheri de pere en fils de ces Nations , est allé chez eux en Ambassade pour Negotier au moins une neutralité qui soit ferme & pour les tenir en respect. La Nation des Sononthoüians semble être toute entiere pour nous , & celle des Goyogouüins en partie ; ceux - cy quoyque gouvernez par les premiers , je veux dire par les Sononthoüians , une des cinq Nations la plus nombreuse , sont partagez ; ce qu'il y a de

de remarquable c'est que les Iroquois appellent les François (en la personne de leur Gouverneur General) leur Pere, & que les Anglois ne sont considerez chez eux (si peut-être on n'en excepte les Aniez qui depuis du temps paroissent leurs grands amis) que comme leur Frere.

Voicy les morts les plus considerables dans la Colonie, de cette année. Mr le Marquis de Chrysaphi Gouverneur de la Ville des Trois Rivieres, je ne vous apprendray point icy, comme une chose nouvelle que cette Place est également éloignée de Quebec, & de

Février 1710. L

122 MERCURE

Montreal, c'est ce que vous avez
pû connoître par mes precedentes
aussi-bien que beaucoup d'autres
éclaircissemens ou explications,
que je ne repeteray pas dans cette
Lettre-ci, de peur de vous ennuyer.
Nous avons aussi perdu Mr de
Linetot Major des Trois Rivieres.
Mr de Lorimier Capitaine. Mr
de Lor-Biniere Doyen des Con-
seillers du Conseil Souverain de
Quebec, un Chanoine de la
Cathedrale, (Mr Petit) j'ou-
bliois le Pere Chaussotier Jesuite,
ce bon Pere-ci prétendoit il y a
quelques années avoir trouvé
le secret de faire du pain avec

certaine racine , qui auroit pû
 suplêr au pain ordinaire dans un
 besoin. •

Je finis ma Lettre , que vous
 recevez par la Bellone , petite
 Fregate de seize Canons , en vous
 marquant les personnes les plus
 considerables qui passent en Fran-
 ce dans ce Vaisseau. Me la
 Marquise de Vaudreuil femme
 de Mr le Gouverneur General ,
 s'y embarqua avec Me du Mes-
 nil femme du Major des Troupes
 de la Colonie. Mr le Vallet Cha-
 noine de cette Ville & Secretaire
 de Monseigneur de Saint Vallier
 nostre Evêque , Mr le Vasseur

L ij

124 MERCURE

Ingenieur en voyé par le Roy, &c.

C'est avec les mêmes sentimens d'estime & de respect que j'auray toujours pour vous, que je suis tres-parfaitement.

MONSIEUR,

Vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur,
N. D. D.

Je devois vous avoir envoyé dès le mois dernier l'Article que vous allez lire ; mais je n'estois pas encore assez bien informé de tout ce qui le regarde.

Le Roy a donné l'Intendance Generale de la Marine à Mr de Beauharnois, qui avoit celle des Armées Navalles, dont Sa Majesté a pourveu Mr de Montmor Maistre des Requestes & Intendant des Galeres à Marseille; le choix de S. M. en faveur de ces deux Mrs qui vous sont connus par leurs services, a esté generalement applaudy dans la Marine, dont Mr de Beauharnois remplit aujourd'huy la premiere Intendance & qui l'a toujours esté par des personnes de distinction, quand la Charge

L iij

126 MERCURE

d'Amiral fut supprimée par Louis XIII. & celle de Grand Maître Chef & Surintendant de la Navigation & Commerce de France créée en faveur du Cardinal de Richelieu, qui le premier commença à former un Corps considerable de Marine pour faire connoître sur la Mer l'autorité du Roy son Maître ; le Commandeur de la Porte oncle de ce Cardinal eut sous ce Ministre l'Intendance Generale de la Navigation & Commerce de France avec une Inspection sur les affaires de la Marine. Le Roy

ayant en 1681. ordonné que tous les Matelots du Royaume fussent enrôlez & distribuez par classes , S. M. attribua à cette Intendance dont fût pourveu Mr de Bonrepos , qui depuis a esté Ambassadeur Extraordinaire en Dannemarck , & en Hollande & Plenipotentiaire auprès des Princes d'Allemagne , une autorité sur tous les Officiers Mariniers & Matelots des Provinces maritimes du Royaume avec pouvoir de juger en dernier ressort avec le plus prochain Presidial , où le nombre de Graduez porté par

L iij

128 MERCURE

l'Ordonnance de toutes les contraventions aux Ordonnances & Reglemens du Roy sur l'enrôlement des Matelots & le fait des Classes; d'en ordonner des fonds, d'en faire rendre compte aux Commissaires de la Marine & aux Classes & de tout ce qui regarde leurs fonctions & d'avoir entrée & sceance dans les Conseils qui se tiennent pour les entreprises de la Guerre & pour tout ce qui concerne l'action des forces maritimes. Lorsque Mr de Beauharnois remercia le Roy de l'avoir nommé à cette

Intendance , Sa Majesté luy dit avec l'air de bonté dont elle accompagne toujours les graces qu'elle fait qu'Elle estoit persuadée qu'il la rempliroit aussi dignement qu'il avoit fait les autres emplois qu'Elle luy avoit jusqu'à present confiez pour son service.

Je vous envoye un Article que je n'ay pû vous envoyer plustost , parce que je ne viens que d'estre informé de ce qui le regarde.

Le 13. Decembre Mlles de Druy , prirent l'Habit de Chanoinesses dans l'Abbaye de

130 MERCURE

Poulangy en Champagne ,
Dioceſe de Langres. Elles ſont
filles de feu Mr le Marquis de
Druy , & de Dame Henriette
de Saulx de Tavanès. Il eſtoit
Major de la Gendarmerie ,
Charge qu'il avoit plû au Roy
de créer en ſa faveur. Il fut tué
à la Bataille de la Marſaille en
Piémont. C'eſtoit un homme
d'un merite au-deſſus du com-
mun , ſoit pour ce qui regarde
la Profeſſion des Armes , l'uſa-
ge du monde & les Sciences.
Le Roy même le traitoit avec
diſtinction , & le conſideroit
beaucoup. Il eſtoit frere de Mr

le Comte de Druy, Lieutenant de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, Lieutenant general des Armées de Sa Majesté, & Commandant aujourd'huy les Troupes qui sont à Luxembourg & dans le Pays de Treves. Je ne vous diray rien de la Maison de ces deux Chanoinesses qui est assez connue. La Ceremonie fut faite par Mr l'Evêque Duc de Langres, & par Me l'Abbesse, sœur de Mr le Maréchal de Choiseul. L'Assemblée fut tres-nombreuse & tres-illustre, plusieurs personnes de la Noblesse de

132 **MERCURE**

Lorraine , de Bourgogne & de Champagne , s'estant trouvées à cette Ceremonie , du nombre desquelles étoient M^{rs} & M^{cs} de Vaudemont , de Levy , de Pezeux , de Chastellux , de Rennepont , de Salles , de Briaille , & de Montendre. Les personnes de la famille de ces deux jeunes Dames qui y assisterent , furent M^e la Marquise de Druy leur mere , Mr l'Abbé de Druy Elû des Etats de Bourgogne , leur oncle , M^e le Comte du Montal frere de leur mere , Mlle du Montal aussi sœur uterine , & Mlle de Druy

de Courcelle autre sœur. Il y avoit soixante couverts dans la grande Salle de l'Abbaye, tant pour les Dames Chanoinesses, que pour toutes les personnes de qualité qui se trouverent à cette Cérémonie. Toute cette Illustre Assemblée alla dans l'Eglise par ordre. Mr le Comte du Montal donnoit la main à Mlle de Druy l'aînée, sa sœur : Mr l'Abbé de Druy leur oncle, la donnoit à la cadette, nommée *Mlle de Vitry*, pour la distinguer de son aînée. Le R. P. Gonin Prestre de l'Oratoire & Superieur du Semi-

134 MERCURE

naire de Dijon , fit un fort beau Sermon. Cette Ceremonie se fait selon l'ancien usage de la Maison. Les Chanoines-
ses qui se font recevoir , quittent les habits du siecle , & teste nuë avec un cierge à la main, elles viennent demander de l'eau à M^r l'Evêque & à M^e l'Abbesse, qui est à costé de ce Prelat. On leur coupe un peu de cheveux, & ensuite on les coëffe comme les autres Dames, à la reserve que le petit voile nommé *le Mari*, est blanc. Mr de Langres leur fit une Exhortation des plus élo-

quentes. Ces jeunes Demoiselles se firent admirer par leur modestie & par leur bonne grace. Elles sont belles & ont beaucoup d'esprit. Elles ont esté bien élevées soit chez M^e leur mere, soit dans la celebre Abbaye de Farmoutier.

On ne reçoit dans l'Abbaye de Poulangy que des Filles de qualité ; elles font des vœux comme les autres Religieuses ; elles sont habillées de noir, & elles ont chacune leur Prebende, & leurs appartemens separés dans l'enceinte de la Maison qui est assez connue par la

136 MERCURE

quantité de Filles de distinction qu'elle renferme & par son antiquité, & plus encore par la sagesse de l'Abbesse qui la gouverne.

Tout ce qui regarde les choses nécessaires à la vie & à la santé, ne pouvant estre trop connuës ; je dois vous entretenir encore de deux Articles dont je vous ay déjà parlé, afin de vous faire voir le progrès des choses dont ces Articles traitent ; le premier regarde la surdité.

EXTRAIT
Des Registres de l'Academie
Royale des Sciences.

Le Pere Sebastien , Mrs Homberg , Varignon , & des Billetes qui avoient esté nommez pour examiner des Machines de Mr du Guet qui augmente le son qui s'apliquent sous la Perruque des Hommes , & sous la Coëffure des Femmes , & à des Sieges , & dont l'effet augmente à proportion de leur volume en ayant fait leur raport , la Compagnie à jugé qu'elles estoient nouvelles
Février 1710. M

138 MERCURE

ingenieuses & utiles à ceux qui entendent difficilement ou pour entendre de plus loin. Fait à Paris ce 6^e May 1709. signé Fontenelle Secrétaire perpetuel de l'Académie Royale des Sciences.

Le Roy , en consideration de l'invention particuliere de ces Machines qui servent tres-utilement à ceux qui ont l'oüye dure , & interessent ceux qui sont obligez de leur parler , le Roy a accordé un Privilege exclusif à Mr du Guet, & pour vous marquer le progrès de ses Machines , je vous envoie

une Lettre qui a esté adressée
audit Sieur du Guet.

COPIE DE LA LETTRE
du Pere Damien, Capucin,
Confesseur des Capucines,
écrite à M^r du Guet, le 10.
Novembre 1709.

*Il est juste, Monsieur, que
pour vostre satisfaction & pour
procurer au Public l'utilité du
Secret que vous avez pour sou-
lager aux personnes sourdes la
difficulté qu'elles ont d'entendre,
je vous rende compte du succès
que vous avez eu dans le Mo-*

M ij

140 MERCURE

nastere de nos Meres Capucines en la personne de Sœur Marie de Saint Louis de Boulainvilliers qui se trouve parfaitement soulagée de sa surdité par l'usage de vostre Machine. Toute la Communauté qui s'aperçoit bien de ce succès se loüe fort de ce secret & Madame de Boulainvilliers, mere de cette Religieuse, fut surprise de ce que sa fille entendoit beaucoup mieux depuis quelques mois qu'elle ne l'avoit veüe, elle approuva fort cette Machine dont sa fille se trouvoit si bien; si ce temoignage que je rends à la verité vous

peut estre utile, servez vous-en
 & j'en auray autant de plaisir
 que vous à qui je voudrois de tout
 mon cœur rendre d'autres services
 estant, Monsieur, vostre, &c.

Je passe à l'Article qui re-
 garde la santé.

Je vous ay parlé dans ma
 Lettre du mois de Juillet, des
 Gouttes Aromatiques d'An-
 gleterre, & je vous ay même
 envoyé une Traduction de
 l'Anglois qui vous a fait con-
 noistre toutes les vertus & tou-
 tes les qualitez de ce remede,
 & à quelles maladies il est pro-

142 MERCURE

pre. Et comme l'Apoplexie est plus en regne qu'elle n'a esté depuis longtems, l'usage en est presentement plus necessaire qu'il n'a jamais esté. J'ay oublié, lorsque je vous en ay parlé, & que je vous ay dit que ces Gouttes se vendoient au Palais Royal chez M^r Dumont Chirurgien ordinaire de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans; de vous dire que ce Prince, dont l'esprit est penetrant & universel, & qui sçait à fond tout ce qui regarde les beaux Arts & la Medecine, n'a donné à Mr Dumont la permission

d'afficher qu'il vend ces Gouttes Aromatiques d'Angleterre au Palais Royal, qu'après avoir esté convaincu par des Experiences bien averées, & avoir même sçu par ce qui s'est passé sous ses yeux, l'excellence de ce Remede, & les bons effets qu'il produit. Ainsi vous ne sçauriez trop faire voir à vos Amis tout ce que je vous ay envoyé là-dessus.

La Compagnie des Penitens Bleus de Toulouse a jusqu'icy fait trop de bruit pour n'estre pas generalement connue, & elle a eu un si grand nombre

144 MERCURE

d'illustres Confreres, que l'on peut dire qu'il n'y en a point de plus illustre en Europe. Vous sçavez que le Roy est de cette Confrairie, & que lorsque Messieurs les Princes passerent par Toulouſe, ils s'y firent recevoir à l'exemple de S. M. Ce fut dans ce même temps que Mr le Maréchal de Noailles qui les accompagnoit, s'y fit recevoir. Cette Confrairie a tous les ans un Prieur nouveau, & Mr le Maréchal de Noailles estant mort dans l'année qu'il en estoit Prieur, les Confreres ordonnerent

perent qu'on luy feroit un Service ſolemnel , & qu'on feroit une Oraifon funebre à la gloire de ce Maréchal; elle fut prononcée par Mr de Ma-lauberc Archipreſtre de Grenade. Cet Eloge funebre fut trouvé ſi beau que l'on ſouhaita de le voir imprimé; mais la modeltie de l'Orateur l'empêcha de le donner au Public. Cependant s'eſtant laiſſé vaincre depuis ce temps-là aux preſſantes ſollicitations de ſes Confreres , & des principales perſonnes de Toulouſe , il conſentit de le faire imprimer.

Février 1710.

N

146 MERCURE

Il se vend à Toulouse chez la veuve Boude, Claude Gilles le Camus, & Jacques Loyau.

Pour vous marquer combien la Compagnie des Penitens bleus est illustre, je dois vous dire seulement les noms des Confreres qui ont eu soin de la Pompe funebre dont je viens de vous parler. Ce sont Mrs les Comtes de Fimarcon & d'Esclignac, Maitres de Chapelle; le Comte de Pi-brac; Mauriac; Nolet; l'Abbé de Chalvel de Caulet - Grandmond; de Lopes; le Chevalier de Clary; Pujols, Con-

seiller au Parlement ; Epigat ,
Sindic , de la Compagnie , &
de Nupces , President à Mor-
tier , à qui feu Mr le Maréchal
de Noailles avoit confié la di-
rection de la Compagnie dans
l'année de sa Charge de Prieur.

Il y a déjà quelques , mois
que le Roy a donné le Gouver-
nement de Gravelines à Mr. le
Comte de Villars Maréchal de
Camp & frere de Mr le Maré-
chal de Villars. Ce Comte est
d'une Maison où la valeur
est hereditaire. Il est fils de
feu Mr le Marquis de Villars
Chevalier des Ordres du Roy ,

N ij

148 MERCURE

Lieutenant General de ses Armées & qui avoit esté Ambassadeur en Espagne , & neveu de feu Mr de Villars Archevêque de Vienne & qui avoit succédé à quatre de ses oncles qui avoient occupé successivement le même Siege. La Maison de Villars est alliée aux plus illustres de Dauphiné , & des Provinces voisines , à celle de Seve & de Montmartin Alleman par le Mariage d'Helene de Villars avec Pierre de Seve , d'où vint Marguerite de Seve alliée avec Claude Alleman sorti des Souverains de

Foacigni, selon que le remarque M^r le Laboureur ; la Maison de Villars est aussi alliée à la noble & ancienne Maison de Chapponney, par le Mariage de Françoise de Villars, avec Philibert de Chapponney, vers le milieu du quinzième siècle. Cette alliance se fortifia encore long-temps après par le mariage de Dame Claire de Villars, avec Arthus de Loras du Pré-Seigneur de Chamaignieu d'une des plus grandes Maisons de ces Pays-là, & d'où sortit Louïse de Loras épouse de Haut & Puissant

150 MERCURE

Seigneur Octavien de Chapponey, Seigneur d'Eybeins. Louïse de Villars, fille de Haut & Puissant Seigneur Philibert de Villars, & petite fille de Pierre de Villars, que la Ville de Lyon mit huit fois consecutives à sa teste, épousa Jean Henry Seigneur de Troiseul & de Mionney, dans le seizième siecle.

Il y a quelques mois que j'aurois dû vous envoyer l'Article suivant, & si je vous en fais part aujourd'huy ce n'est pas à cause de l'Electon dont il y est parlé; mais pour vous faire

voir que les interets particuliers font souvent trahir ceux que le repos de la Patrie doit inspirer.

M^r le Comte de Schomborn, Vice-Chancelier de l'Empire, & neveu de M^r l'Electeur de Mayence, a esté élu Coadjuteur de l'Evêché de Bamberg, afin de succeder à son oncle, & peut-estre ensuite à l'Electorat de Mayence. Cette élection est le fruit de l'attachement que cet Electeur a toujours marqué pour les interets de la Maison d'Autriche, & souvent même au pré-

152 MERCURE

judice de l'Empire ; ce fut en effet cet Electeur qui rompit les mesures que plusieurs Princes d'Allemagne prenoient pour conserver l'Empire dans la Neutralité au commencement de la guerre qui occupe aujourd'hui toute l'Europe, & que la succession d'Espagne où le Corps Germanique n'avoit aucune part, alluma entre les Maisons de France & d'Autriche. Si tous les Princes d'Allemagne n'avoient point manqué de parole à Monsieur l'Electeur de Baviere, & ne s'étoient point mêlez de soutenir

des interets qui ne les regardoient en aucune maniere, ils ne feroient pas plongez dans une guerre qui les a presque tous entierement ruinez, comme l'on peut voir par les Memoires qu'ils presentent tous les jours, des millions que cette guerre leur a coûté à chacun en particulier, & dont ils ne seront jamais dédommages. Aussi l'Empereur n'est irrité contre Monsieur l'Electeur de Baviere qu'à cause que ce Prince a travaillé pour le bien de l'Empire, dont les Membres ne seroient pas presentement

154 MERCURE

dans l'état où ils se trouvent, & jouïroient d'une pleine tranquillité si les interets particuliers de quelques-uns, & l'alliance des autres à la Maison d'Autriche, ne les avoient obligez de sacrifier le repos de l'Empire à ce qu'ils croyoient les toucher de plus près.

Je passe à ce qui regarde la Maison de Schomborn. Elle est originaire du Cercle de Westphalie, & elle possède des Charges considerables de l'Empire depuis près de trois siècles. Elle est alliée à toutes les plus grandes Maisons

d'Allemagne ; la Ville de Bamberg est du Cercle de Franconie. Elle ne fut bâtie que dans le dixième siècle, & l'Empereur Henry I. dit *le Saint & le Boiteux*, y fonda un Evêché du consentement du Pape Jean XIX. & dans le siècle suivant le Pape Clement II. qui avoit esté Evêque de Bamberg, soumit cette Eglise immédiatement au Saint Siege. Elle estoit auparavant dans la dépendance de celle de Mayence. L'Evêque de Bamberg est le premier Evêque Souverain après les Electeurs : il precede même

156 MARCHÉ

celuy de Wirtzbourg, & dans l'étendue de ses Etats, se trouvent enfermez quelques portions de ceux des quatre premiers Electeurs, qui par consequent relevent de luy. Il y a quelques siècles qu'on tint un Concile de quarante-six Evêques à Bamberg, où Theodoric Evêque de Mets, de la Maison de Luxembourg, & frere de l'Imperatrice Cunegonde, femme d'Henry II. fut obligé de se justifier de plusieurs crimes atroces qu'on luy imputoit. Cet événement arriva au milieu du onzième siècle ; en

1653. on y fonda une Univer-
sité.

Je passe à quelques Articles de Morts, parmi lesquels vous en trouverez de fort curieux & de très-édifiants, & je ne doute point que la lecture de ces Articles ne vous fassent plaisir.

M^r le Baron de Mean, grand Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Liege est mort dans une de ses Terres, & Mr le Baron de Selis a esté élu à sa place; ce Baron estoit auparavant Prevost de Saint Paul. Il est d'une des meilleures Mai-

158 MERCURE

sons du Pays de Liege; elle est originaire d'Alsace, & elle y a tenu un rang tres-distingué dès le temps que cette Province avoit ses Souverains particuliers. Ce nouveau Grand Doyen est proche parent de M^r le Comte de Poitiers Chancelier de la même Eglise, & il a même l'honneur d'avoir du costé maternel une alliance avec la Maison Electorale de Baviere. Mr le Baron de Mean avoit esté échangé depuis peu avec Mr de Saint Vallier Evêque de Quebec, qui avoit esté pris par un Armateur Anglois

dans son trajet de France en Amerique, & qui a esté plus de deux ans prisonnier en Angleterre. M^r le Baron de Meau qui avoit aussi esté arresté par ordre du Roy lors que nous estions encore maistres de Liege à cause de l'intelligence qu'il avoit avec les ennemis de l'Etat, a marqué peu de temps avant sa mort un vif repentir des troubles où il avoit jetté sa Patrie, & il faisoit incessamment des souhaits pour le retour de Mr l'Electeur de Cologne, Evêque de Liege son Souverain. Ce Baron estoit d'une

160 MERCURE

grande naissance & allié au feu Evêque de Munster Bernard de Galen. Sa Maison estoit originaire de l'Etat de Mayence. L'élection de l'Evêque causa de grands desordres dans la Ville de Liege au quinziesme siecle. Jean de Baviere gouvernoit alors cette Eglise. Les Liegeois luy firent la guerre. L'Evêché estoit à Tongres anciennement ; il fut ensuite à Maf-trick , & enfin transféré à Liege.

La Sœur Therese des Anges Carmelite du Monastere de la Sainte Mere de Dieu de Riom.

GALANT 161

en Auvergne, y mourut le 2^e jour de cette année d'une maladie qui commença le jour de Saint Estienne à cinq heures du soir, mais qui n'estoit qu'une suite des infirmités qu'elle avoit soufferte depuis 15. ans avec une patience édifiante. Elle estoit âgée de 69. ans; elle en avoit 46. de Religion, & elle est morte dans une grande opinion de sainteté. Elle avoit quitté ses parens dans un âge fort tendre, & qui estoient fort éloignés de Riom pour s'y aller renfermer dans le Convent des Carmelites, & depuis

Février 1710. O

162 MERCURE

ce temps-là on peut assurer qu'elle y a mené une vie tout-à fait angelique. Son ardeur pour le Saint Sacrement de l'Autel l'avoit obligée de passer tous les Jeadis de sa vie en retraite, ce qu'elle a toujours observé avec beaucoup d'exactitude, & elle a eu la consolation de mourir un Jeady. Dans les douleurs d'une longue & cruelle maladie qui l'a fait souffrir durant quinze années entieres, elle ne s'est jamais voulu relâcher des pratiques de sa Regle, & on luy entendoit dire souvent que *plus la mort est*

proche, plus il faut travailler pour s'y disposer; & qu'il faut oublier le corps & penser à assurer du bien à son ame. L'avant-veille de Noël elle demanda à sa Supérieure de jeûner au pain & à l'eau, comme si elle eût sçû que ce seroit le dernier exercice de sa penitence; & comme la Supérieure s'y opposoit, elle luy repliqua: *Au nom de Dieu, ma Mere, ne vous opposez pas à mon desir; vous devez aimer mon ame; je suis peut-estre bien près de la mort, je la veux attendre comme un bon Soldat, les armes à la main.* Enfin les bas sentimens

O ij

164 MERCURE

que cette sainte Fille avoit d'elle-même, donne le prix à sa penitence. On en jugera par un billet écrit de sa main & trouvé après sa mort : il estoit conçu en ces termes : *Je vous supplie, ma Mere, de me procurer toutes les Prières que vous pourrez, j'en auray un grand besoin estant véritablement une tres-grande Pecheresse : ce n'est pas par humilité, mais tres-sincerement que je le dis, vous ayant toutes trompées par quelques foibles desirs extérieurs de faire penitence, quoy que jamais je n'en sois venue aux effects comme il faut : c'est pourquoy, ma*

*chère Mère, je vous supplie de
 mettre dans ma Lettre circulaire
 que je demande un Miserere ;
 pour repater mon impenitence de-
 vant Dieu ; & s'il me fait mise-
 ricorde, je vous promets d'en estre
 bien reconnoissante ; mais aidez-
 moy à sortir du Purgatoire pour
 l'amour de Dieu, s'il me fait la
 grace d'y aller ; s'il m'estoit permis
 de dire les pechez que j'ay commis
 & qui me donnent cette crainte, je
 le ferois tres-volontiers. Ce Bil-
 let contient le triomphe de
 l'humilité chrestienne ; on n'en
 peut voir une plus profonde
 avec une vertu plus épurée. On*

166 MERCURE

écrit de Riom que Mr l'Abbé Faydit l'estant allé voir quelques mois avant qu'il mourut, elle luy prédit sa mort ; & qu'elle a donné d'autres marques de la connoissance qu'elle avoit de l'avenir.

Si des personnes qui ont mené une vie aussi régulière, ou pour mieux dire aussi sainte craignent si fort les Jugemens de Dieu, que ne doivent point appréhender ceux qui vivent dans le monde. J'entens ceux qui y menent la vie la plus régulière, puisqu'ils ne laissent pas d'estre exposez tous les

jours à une infinité de choses qui les font insensiblement, & sans qu'ils ayent le temps d'y réfléchir, tomber dans le péché, & par conséquent, ceux qui sont dans le tumulte des affaires; & qui ne refusent rien à leurs passions. Enfin les hommes ne peuvent estre trop attentifs à ce qui regarde leur salut puisque l'Ecriture dit *le plus sage pèche sept fois par jour.*

L'Article qui suit doit aussi faire voir qu'il y a beaucoup de plaisir à mourir de la mort des Justes, & doit faire trem-

168 MERCURE

bler en même temps tous ceux qui sont répandus dans le monde , qui sont bien éloignez d'atteindre à cette perfection , & qui au lieu de songer pendant leur vie à acquérir les Trésors nécessaires pour bien mourir , ne songent à en amasser que pour vivre , comme s'ils ne devoient jamais quitter ce monde.

Il court dans le monde une Lettre de Dom Alexis Mauroy Celerier de l'Abbaye de Sept-fonds adressée à Mr Bouillet ami de cette Maison sur la mort du dernier Abbé, n'ayant

GALANT. 169

n'ayant pu l'avoir entiere, je vous en envoie un extrait fidele. Il commence sa Lettre en disant que comme la mort est l'echo de la vie, on a vû à la mort de Mr l'Abbé de Septfonds le même esprit de charité, de recüeillement & de penitence, qui a caracterisé toutes ses actions. Il estoit infirme depuis plusieurs années. Mais ayant esté saisi tout d'un coup le 17. du mois de Septembre au matin d'une fièvre ardente & d'une inflammation de poitrine, le Medecin jugea que la maladie seroit mortelle.

Février 1710.

P

170. MERCURE

Mr l'Abbé ayant donc demandé les Sacremens, il se confessa & dès qu'il eut reçu ce premier Sacrement il tomba dans une lethargie accompagnée de convulsions qui fit craindre qu'il ne pût recevoir les autres Sacremens. Il resta long-temps dans cet estat & même sans mouvement ; mais en estant revenu & ayant demandé avec de vives instances l'Eucharistie, on la luy apporta & il la reçût avec les sentimens les plus vifs & les plus ardens de l'amour de Dieu ; toujours penetré du sentiment de l'insuffisance de

GALANT. 171

sa penitence, quoyqu'il en ait fait une des plus longues & des plus éclatantes, il fit divers Actes de Charité mêlez du sentiment de la plus parfaite abjection de soy-même. Il demanda pardon plusieurs fois à toute la Communauté qui fondoit en larmes, des mauvais exemples qu'il avoit donné & se recommandant humblement à ses Prieres; & sur ce que le Prieur luy dit qu'après la vie penitente qu'il avoit menée & après avoir consommé le grand ouvrage de la Reforme de cette Maison,

P ij

172 MERCURE

il avoit lieu de tout esperer de la Misericorde de Dieu ; il répondit qu'il n'avoit rien fait, que tout venoit de Dieu, & qu'il n'estoit qu'un ouvrier indigne. Le Prieur au nom de la Communauté le pria de demander à Dieu, quand il seroit devant luy un Successeur qui maintint son ouvrage ; il répondit qu'il leur en souhaitoit un qui réparât tous ses manquemens & toutes les fautes auxquelles il avoit donné lieu ou par luy même ou par sa condescendance (il faut remarquer, que c'est le même Prieur que le

Roy avoit nommé depuis Abbé de Sept-fonds , & qui est fils de Mr d'Oppede premier President du Parlement de Provence) enfin le Prieur luy demanda sa benediction paternelle au nom de la Communauté. Ce saint & humble Abbé se fit long-temps presser avant que de la vouloir donner ; mais ne pouvant plus resister aux instances de ses Religieux qui fondoient tous en larmes , il se fit mettre à son seant , & après avoir fait le signe de la Croix sur luy-même , il dit à haute voix ces

P iij

174 MERCURE

paroles en faisant sur luy seul un second signe de Croix, & ne voulant pas benir les autres par humilité, *benedicat nos Deus* (ce qu'il repeta trois fois) *et metuent eum omnes fines terra.* Enfin il mourut le 20^e du mois, jour de saint Eustache son Patron, après une douce agonie & sans la moindre grimace.

Louis de Bats de Castelmorre, cy-devant Lieutenant au Regiment des Gardes Françoises, connu dans le monde sous le nom de Mr le Comte d'Artaignan, fils aîné de Charles de

Bats de Castelmore , connu aussi sous le nom de Mr le Comte d'Artaignan , Capitaine Lieutenant de la premiere Compagnie des Mousquetaires , tué au Siege de Mastrick en 1673. mourut sur la fin de l'année derniere dans son Chasteau de Castelmore en Armagnac ; nom que le Roy Louis XIII. avoit ordonné à son pere de prendre n'estant encore que Mousquetaire , après la mort d'un des ses oncles du costé maternel , tué au Siege de la Rochelle : Bats de Castelmore son pere ayant é-

P iiij

176 MERCURE

poufé Françoise de Montef-
quiou d'Artaignan en 1608.
lequel a porté toute sa vie le
nom d'Artaignan avec beau-
coup de gloire; le deffunt ayant
eu l'honneur de meriter l'esti-
me de Sa Majesté par son zele,
sa fidelité & son attachement
pour son service.

Mlle de Fortia, fille de feu
Mr de Fortia, Doyen des Maî-
tres des Requestes & Conseil-
ler d'Etat, est morte il y a déjà
quelque temps. La famille de
Mts de Fortia est tres-ancien-
ne. Mr le Marquis de Fortia
Durban est l'ainé de cette Mai-

fon. Mr de Fortia , connu sous le nom de *Forville* est Lieutenant de Roy en Provence , Capitaine de Galere , & Gouverneur de la Ville de Marseille. Mr le Marquis de Monreal , qui fait son sejour ordinaire à Avignon , & qui a épousé Mlle de Sassenage , sœur de Mr le Comte de Sassenage , ci-devant Premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Mr le Duc d'Orleans , est aussi de cette Maison. En 1100. Sybille de Fortia épousa Pierre d'Arragon. Ainsi vous pouvez juger de la grandeur & de l'il-

178 MERCURE

Illustration de cette Maison.

Mre N.... Duc d'Aquaviva est mort à Lyon, où il passoit en revenant de la Cour pour se retirer en Italie. Il n'estoit âgé que de 25. ans. Mr le Maréchal de Villeroy qui sçavoit qu'il devoit passer dans son Gouvernement, avoit eu soin de le recommander, mais malgré tous les soins qu'on en a pris une fièvre pourprée l'a emporté après quelques jours de maladie, & qu'il a reçu les Sacremens avec beaucoup d'édification des Vicaires de la Paroisse de Saint Paul. Son corps

par son ordre a esté embaumé & déposé dans l'Eglise du grand Convent des Capucins, jusqu'à ce qu'on le transportast dans le Duché d'Aquaviva au tombeau de ses Ancestres, dans la Province de Barri, une des principales du Royaume de Naples; ce jeune Seigneur étoit frere du Cardinal Aquaviva, & neveu d'un autre Cardinal du côté maternel. Il a fait quantité de legs, & il a donné 10000. écus à une Dame de son Pays. Je vous ay parlé de sa Maison en vous apprenant le mariage de M^e la Comtesse d'Angeville,

180. MERCURE

sa niece. Sa mere est de la Mai-
Maison de Sevignon. Le Bourg
d'Aquaviva a donné le nom à
cette illustre famille, qui donna
un Cardinal au Sacré Colége
dans le seizième siecle. Octavio
Aquaviva fut un des ornemens
du Clergé de Rome. Il estoit
fils de Jean-Jerôme Aquaviva
(ou Aqua-via) Duc d'Atri,
dont le Duc de qui je vous ap-
prends la mort, descendoit aussi.
Il fut dans une grande con-
sideration à la Cour de Ro-
me sous quatre ou cinq Papes.
Sixte V. sur tout, luy donna
divers grands Emplois, & il

l'honora de la Pourpre Romaine. Le Pape Leon X I. luy avoit destiné l'Archevêché de Naples, mais la mort l'ayant prévenu le Pape Paul V. executa ses intentions. Claude Aquaviva, de la Compagnie de Jesus, estoit fils du Duc d'Attri; il avoit déjà eu des Emplois importans à la Cour de Rome, & il pouvoit tout esperer de son merite & de sa naissance, lorsqu'il embrassa l'Institut des Jesuites. Il succeda au P. Everard Mercurieu, troisième General de la Compagnie, qu'il gouverna durant 34. ans avec

182 MERCURE

beaucoup de douceur. Il mourut au commencement du 17^e siècle.

M^r l'Abbé de Laubespain, Comte de S. Jean de Lyon, est aussi decedé à la fleur de son âge. Il estoit frere de Mr le Chevalier de Laubespain Capitaine de Fregate legere, dont je vous ay souvent parlé pendant la derniere guerre d'Italie.

Quoy que l'Article qui suit ne regarde qu'une mort, vous le trouverez fort curieux.

La Republique des Lettres, vient de faire une perte confi-

derable par la mort de M^{ie} Louïs Pujet, d'une des plus anciennes familles de Lyon ; mais beaucoup plus recommandable par son merite, ses lumieres, & sa vertu. Il estoit fils de feu M^r Pujet Procureur du Roy au Siege Presidial de Lyon, qui est une Charge des plus importantes, & de Dame N.... d'Avesnes-aux-petits-neveux, de laquelle il a laissé tous les biens, ce Gentilhomme ayant voulu passer sa vie dans le celibat, comme un estat plus parfait & plus propre pour s'attacher aux

184 MERCURE

Sciences, & pour faire des progrès plus sensibles dans la vertu ; persuadé d'ailleurs que le chemin qu'une ame fait dans la voye de Dieu est plus rapide lorsqu'elle a moins d'occasions de s'entretenir avec le monde, & de ne juger par les sens de ce qui ne se goûte que par la foy. Mr Pujet estant encore tout jeune s'attacha à la nouvelle Philosophie, & il s'y perfectionna si fort qu'il a passé durant tout le cours de sa vie pour un tres-bon & tres-solide Philosophe. Il s'estoit fort attaché à la Physique, sur tout à l'Ex-

perimentale ; & il avoit fait de grandes découvertes sur les Matieres Magnetiques. Son Cabinet estoit pour les Pierres d'Ayman , ce qu'il y avoit de plus curieux dans toutes les Provinces voisines , & il ne passoit point d'Erranger à Lyon qui n'allast voir toutes les beautez qu'il y avoit rassemblées , & les Experiences qu'il faisoit sur l'Ayman. Il avoit eu sur cette matiere une dispute avec Mr Jobelot de l'Academie des Sciences ; ce qui avoit produit de part & d'autre quelques Lettres pleines d'érudition. Mr

Février 1710.

Q

186 MERCURE

Pujet avoit perfectionné l'usage du Microscope , & il avoit fait avec cet Instrument des découvertes sur le corps des plus petits Insectes, & il publia deux Lettres il y a quelques années adressées au P. Lamy Benedictin son amy particulier , où il rendoit compte à ce Sçavant Religieux de toutes les Observations qu'il avoit faites sur le corps de certaines Mouches d'une espece particuliere & sur leur cornée ; ce qu'il dit sur la trompe des Papillons , & ce qu'il en faisoit voir à l'aide de ces Microscopes estoit en

effect singulier : & il disoit ordinairement & d'une maniere fort ingenieuse , que nous avions obligation au Microscope , de la découverte d'un petit monde auparavant tout à fait inconnu. Tous les Journaux ont parlé de ces deux Lettres avec beaucoup d'éloges : & la premiere avoit même paru toute entiere dans un Journal des Sçavans il y a déjà quelques années. Ce que Mr Pujeta écrit sur l'Ayman n'a pas moins esté recherché des Sçavans ; nous avons enfin de luy une Dissertation qu'il

Qij

188 MERCURE

publia lors que la Baguette dont on a tant parlé faisoit le plus grand bruit ; & dans cet Ouvrage ainsi que dans les autres , il parle en grand Philosophe & en Maître de sa matiere. Il n'ignoroit aucun des anciens & nouveaux sistemes de Philosophie , & il parloit de tous en homme qui les possedoit parfaitement ; il joignoit à ces talens la connoissance des belles Lettres. Jamais personne n'a mieux sçu les Poëtes que luy. Tant de talens ne luy donnoient point de vaine gloire ; l'humilité fut

toujours sa vertu la plus chérie, & il seroit difficile de trouver dans un même homme un sçavoir si profond & si étendu avec une si grande humilité ; il joignoit à cette vertu Chrestienne le principe de toutes les autres, un amour pour les pauvres qui a principalement caractérisé toutes ses actions. Dans l'année 1694 où ils souffrirent beaucoup, il vendit toute sa vaisselle d'argent & la plus grande partie de son linge pour les soulager, & il s'est aussi surpassé l'année dernière dans l'exercice de sa

190 MERCURE

charité. Il a donné sa Bibliothèque à la Maison des Jesuites de S. Joseph de Lyon, & toutes ses Pierres d'Ayman & autres curiositez à Mr de la Vallette Tresorier de France, son ancien ami, & celuy de tous les gens de Lettres. Il est mort âgé de près de 80. ans.

Il y a peu de temps que je vous ay parlé de la nomination de Mr l'Abbé d'Heudicourt, dont je vous apprens aujourd'huy la mort, à l'Evêché d'Evreux. Il avoit travaillé pendant toute sa vie à se rendre digne du Siegé Episcopal, &

il y estoit arrivé par tous les degrez qui peuvent y faire monter. Il ne doit point rendre de compte à Dieu de ses momens perdus, puisqu'il n'estoit encore âgé que de trente-deux ans, lorsque la mort l'a surpris, & il avoit si utilement employé ce peu de temps pour le bien de l'Eglise, qu'il y a lieu de croire que s'il estoit demeuré longtemps sur le Siege Episcopal, l'Eglise en auroit tiré de grands secours. Je ne vous en dis rien davantage, vous en ayant déjà parlé dans le temps qu'il a esté nommé à l'Evêché d'Evreux.

192 MERCURE

La mort a aussi enlevé Mr le Chevalier de Chaumont, Major general de l'Armée Navale du Levant. Il estoit âgé de 79. ans, & il avoit esté Ambassadeur à Siam. J'aurois dû ajoûter cette qualité à celles que je viens de marquer, dans lesquelles j'ay peut estre oublié quelque chose; mais ses Billets d'Enterrement n'ont pû l'apprendre, puisqu'il n'a point voulu que l'on en fît, & qu'il a esté enterré à Saint Severin fans aucun éclat, n'ayant presque eu que des Pauvres pour assistans à son Convoy, & qui
luy

GALANT 193

luy ont donné mille benedic-
tions. Rien n'a esté plus écla-
tant que son Ambassade au-
prés du Roy de Siam. Il ame-
na en France trois Ambassa-
deurs de ce Monarque, & il
leur fit rendre depuis Brest jus-
qu'à Paris, tous les honneurs
dûs à leur caractere. Il estoit
cousin germain de Mr le
Marquis de Guitry, Grand-
Maistre de la Garderobbe,
qui fut tué près du Fort de
Tolwis avec Mr le Duc de
Longueville. La Maison de
Guitry est fort ancienne, &
sous Charles VII. N. Sire

Février 1710.

R

de Guitry , Gouverneur de Montereau - faut - Yonne , secourut Haffleur contre les Anglois , & il perdit la vie à la Journée de Verneüil. Cette Maison avoit auffi brillé beaucoup pendant le regne de Charles VI.

Je dois vous apprendre la mort de Mr de Maupeou , premier Prefident de la premiere Chambre des Enquestes ; mais comme je vous ay parlé plusieurs fois de la Maison de Maupeou , de fa Noblesse , & de ses Alliances ; du rare mérite & des Emplois éclatans de

plusieurs grands Hommes de ce nom qui se sont distinguez dans les trois Ordres de l'État, & en dernier lieu à l'occasion de Mr l'Archevêque d'Auch, auparavant Evêque de Castres, je me contenteray de vous dire aujourd'huy que Mr son frere qui vient de mourir avoit esté reçu fort jeune Chevalier de Malthe; que prest d'y faire ses vœux, il fut engagé par ses parens à revenir en France pour soutenir son nom, à cause de la mort de son frere qui estoit Avocat general du grand Conseil; qu'il est mort dans sa cin-

R ij

196 MERCURE

quante-quatrième année, premier President de la premiere Chambre des Enquestes, où il s'estoit acquis la réputation d'un Juge très-integre, & que de son mariage avec Mlle le Noir fille unique de Me la Presidente le Bailleul, il n'a laissé qu'un fils âgé de 21. an, qui est Avocat du Roy au Chastellet; jeune Magistrat qui est très gracieux & très bien fait, qui a beaucoup d'esprit, & sur lequel il y a d'autant plus de sujet de fonder de hautes esperances, que la nature & la fortune agissant pour luy com-





me de concert, ont pris soin de joindre en sa personne de grands biens à de grands talents.

Je vous envoie l'Estampe des Jettons de cette année que vous auriez trouvée dans ma Lettre du mois de Janvier si la maladie de mon Graveur ne m'eust point empêché de vous l'envoyer. Les Devises sont presque toutes de Messieurs de l'Academie Royale des Medailles & Inscriptions, & meritent l'attention de ceux qui les verront. Ces Jettons ont esté frappez à l'ordinaire à la

R iij

198 MERCURE

Mónnoye des Medailles. Vous aurez dû remarquer que tous les Corps qui ont accoustumé d'en donner tous les ans, n'ont pas cessé d'en faire frapper cette année, malgré la calamité publique causée par la forte & longue gelée de l'année dernière, que la France seule a éprouvée, parce que dans les climats plus froids la neige n'ayant point fondu, en avoit conservé les blés, au lieu que le froid ayant repris en France avant que l'eau de cette neige eust pénétré dans la terre, la glace avoit coupé tous les grains.

GALANT



C'est un avantage que nos
ennemis ont eu, & que l'on ne
doit attribuer ny à leurs forces
ny à leur valeur ; qu'ils n'au-
ront pas toujours, & dont ils
doivent se tenir heureux sans
s'en glorifier ; c'est un avanta-
ge, que selon toutes les appa-
rences, ils n'auront pas cette
année.

Vous aurez peut-estre re-
marqué que la Ville n'a point
fait frapper de Jettons cette
année ; mais comme elle s'est
fort appliquée au soulagement
des Pauvres, le Roy a trouvé
bon qu'elle employast à cet

R iiiij.

200 MERCURE

usage le fond qu'elle auroit employé à faire frapper des Jettons.

Quoy qu'il me reste à vous parler d'une infinité de choses qui selon l'ordre d'ancienneté, devroient preceder l'Article qui suit, il est néanmoins de ceux dont on doit parler sans attendre l'ordre des dates que je n'observe pas mesme en beaucoup de choses, vous envoyant souvent plusieurs Articles plutost dans le temps que je suis informé à fond de ce qui les regarde, que dans le temps qu'ils se sont passez, &

il me seroit impossible de vous écrire si j'en ufois autrement. Il suffit comme je vous ay marqué souvent, que dans les Articles que je vous envoie, quelque temps qu'il y ait que ce qu'ils contiennent soit passé; il y ait toujours quelque chose qui vous soit nouveau dans ce que je vous mande, & même que je vous envoie souvent des choses que vous ne sçavez pas encore, quoy qu'il y ait déjà longtemps qu'elles se soient passées.

Quant à ce que vous allez lire, ce sont des choses que la

202 MERCURE

Renommée rend également publiques en même temps dans les lieux où elles se passent, & qu'elle ne tarde pas à faire sçavoir dans les lieux les plus éloignez. Mais comme il s'agit de faits historiques du premier rang, il est à propos de les donner par ordre, & d'en faire un Corps qui en puisse donner une idée parfaite dans les lieux les plus éloignez; l'apprendre ensuite aux Etrangers, & laisser à la Posterité dequoy s'en instruire & d'apprendre des particularitez qui luy est quelquesfois important.

de ſçavoir. Vous jugez bien que je vais vous parler d'un morceau d'Histoire qui doit tenir place dans l'Histoire generale du monde , & je m' imagine qu'en liſant ce Prelude, vous devinerez d'abord que je vous vais parler des Couches de Madame la Duchefſe de Bourgogne , & vous ne vous tromperez pas.

On eſtoit attentif ſur le temps que cette Princeſſe accoucheroit, tant parce qu'on eſtoit perſuadé qu'elle eſtoit à terme , qu'à cauſe qu'il y avoit déjà du temps qu'elle

204 MERCURE .

avoit senty quelques douleurs qui avoient donné lieu de croire qu'elle accoucheroit plutoſt que l'on n'avoit cru, & qu'elle avoit senty ces douleurs à diverſes reprises, ce qui eſtoit cauſe qu'on attendoit inceſſamment le moment de ſon accouchement, que les Princes, qui pour leurs intereſts particuliers doivent eſtre preſens à de pareils accouchemens ou du moins dans des lieux d'où ils puiſſent ſçavoir ce qui ſe paſſe ſans pouvoir eſtre trompez, ne quittoient point Verſailles, & les habits du Roy demeu-

roient toutes les nuits dans la Chambre de Sa Majesté, afin de gagner le temps qu'il auroit fallu perdre pour aller chercher sa Garderobbe.

Enfin le Samedi 15^e de ce mois, sur les sept heures du matin, cette Princesse commença à sentir les premières douleurs de l'accouchement, & comme l'enfant se trouva mal tourné, on crut d'abord que le travail pouroit estre rude, & que cette Princesse n'accoucheroit qu'avec beaucoup de peine; mais M^r Clement qui a déjà accouché plusieurs

206 MERCURE

fois cette Princesse , qui est depuis peu de retour d'Espagne où il a accouché la Reine , & dont le sçavoir est grand aussi-bien que l'experience , remit aussi tost l'enfant dans la situation qu'il devoit estre : de maniere que cette Princesse accoucha sur les huit heures demi-quart ; ce que les faiseurs d'horoscopes seront bien-aise d'apprendre. Je vous diray cependant , sans me vouloir mesler d'en faire , qu'il a de tout temps passé pour constant que les enfans qui naissoient le jour estoient plus heureux

que ceux qui venoient au monde pendant la nuit. Comme ce Prince est arriere petit fils du Roy, rien ne marque mieux que le Ciel benit la posterité de ce Monarque; & d'ailleurs il est tres-avantageux à un Etat d'ayoir beaucoup de Princes d'une même race, d'autant que lors qu'il passe d'une race à un autre, il arrive souvent des demeslez qui causent de grands desordres.

Le bruit de l'accouchement de Madame la Duchesse de Bourgogne, s'estant aussi-tost répandu dans toute la Cour,

208 MERCURE

y causa la joye qu'il est aisé de s'imaginer. Le Roy donna au Prince nouveau né , le nom de *Duc d'Anjou* , & il fut ondoyé par M^r le Cardinal de Janson , Grand-Aumônier de France.

La Renommée , avec la precipitation qui luy est ordinaire , lorsqu'il s'agit d'aussi grandes nouvelles , porta aussitost à Paris , celle de cette heureuse naissance , qui presque en même temps fut sçüe de tout Paris , & annoncée au Public par la Cloche du Palais qui se fait toujourns entendre en de

pareilles occasions , & par le carillon de la Samaritaine , qui ne manque jamais de se faire entendre aussi ; & dès le jour même on vit paroître les Vers suivans , faits par Mr d'Aubincourt.

Sur l'Heureuse Naissance
de Monseigneur
LE DUC D'ANJOU.

*Le Duc d'Anjou qui regne est si
bien établi*

*Sur le Trône où le Ciel permet qu'il
se maintienne ,*

*Qu'un Ange sous son nom nous an-
Février 1710. S*

210 MERCURE

nonce aujourd'huy,

*Qu'il vient tenir un rang que ce
Prince a remply*

*Afin qu'on n'ait pas lieu de crain-
dre qu'il revienne.*

On vit aussi paroistre la De-
vise suivante, sur cet accou-
chement, faite par Mr le Che-
valier de Vertron.

Le Corps est la fleur de Gre-
nade, avec ces paroles:

SERVATQUE MIHI NATURA
CORONAM.

Le 16. le Roy fit chanter le

Te Deum dans la Chapelle de Versailles, & ayant resolu de faire chanter dans la Metropolitaine de Paris un *Te Deum* solennel, auquel devoient assister le Parlement & tous les Corps qui ont accoûtumé de l'accompagner dans de pareilles Ceremonies, il écrivit à Mr le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, qu'il regardoit comme une nouvelle & trop considerable benediction du Ciel, la naissance de son second Arriere-petit-Fils le Duc d'Anjou, dont sa Petite-Fille la Duchesse de Bourgogne estoit arconchée; pour

212 MERCURE

ne pas satisfaire à la juste obligation où il estoit d'en rendre à Dieu. les Actions de graces qui luy estoient dûës; & il luy marquoit de faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de sa bonne Ville de Paris, au jour & à l'heure que le grand-Maistre ou Maistre des Ceremonies luy diroit de sa part.

Comme on chante touÿjours un *Te Deum* solemnel pour de pareilles Naissances, & que les jours que ce *Te Deum* se chante, on tire un Feu d'artifice devant l'Hostel de Ville, on n'avoit pas attendu d'ordre.

pour le preparer , & dès que M^{rs} les Prevost des Marchands & Echevins eurent appris la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou , ils y firent travailler.

Le dessein du Feu , dont je ne vous fais point de Description , marquoit par des figures symbolisées , que le Prince que le Ciel vient de donner à la France , estant un presage certain de sa benediction sur tout le Royaume , & de la continuation de cette sensible protection dont il a souvent reçu de pareilles mar-

214 MERCURE

ques, les Peuples ne pouvoient en faire voir leur reconnoissance avec trop d'éclat, & marquer aussi les vœux que ces mêmes Peuples font pour demander au Tout-puissant la conservation d'un si précieux gage de sa bonté, en souhaitant au nouveau Prince les vertus qui sont si naturelles au sang illustre d'où il est sorty. On voyoit dans les Emblèmes de ce Feu, les souhaits que les Peuples faisoient de voir un jour en ce jeune Prince les vertus qui sont héréditaires à son auguste

sang. Il y avoit aussi trois Emblèmes par lesquelles on pretendoit faire voir trois des principales Vertus necessaires à un Prince, sçavoir, la Sageffe, la Grandeur d'ame, & la Science. Je ne vous dis point que la Renommée estoit au milieu de la Machine, qui representoit ce Feu, avec ses deux Trompettes, & dans une attitude qui faisoit voir qu'elle estoit preste d'aller par toute la terre annoncer l'heureuse naissance qui causoit tant de joye à toute la France.

Il y eut le même soir un

grand-soupé à l'Hôtel de Ville, auquel se trouverent Monsieur le Gouverneur de Paris, & plusieurs personnes d'une qualité distinguée, & plusieurs décharges du Canon qu'on avoit placé le long du Port de la Grève, & des feux furent allumez dans toutes les rues de Paris.

Vous attendez sans doute que je vous parle de la reception de Mr Houdart de la Motte à l'Academie Françoise, à la place de feu Mr de Corneille, mort le 8. de Decembre de l'année dernière, &

vostre

vostre impatience redouble
 lorsque vous croyez qu'un
 homme qui n'a point disputé
 de Prix qu'il n'ait emporté ,
 qui a souvent travaillé pour
 meriter cette gloire , & qui
 s'est distingué par un grand
 nombre d'Ouvrages de toutes
 sortes de caracteres , & qui
 ont attiré l'attention & les ap-
 plaudissemens de tout le Pu-
 blic , doit s'estre surpassé dans
 le remerciement qu'il a fait à
 l'Academie , en le nommant
 pour remplir la place de Mr
 de Corneille. Vous ne vous
 trompez pas ; mais quoy qu'il

Février 1710.

T

218 MERCURE

soit fort connu par tous les ouvrages qu'il a donnez au Public, l'admiration que vous avez pour luy s'augmenteroit encore si vous scaviez le fond de la galanterie de son esprit, & vous avouëriez que Voiture n'a jamais badiné plus agreablement & plus noblement dans une infinité de pieces que nous avons de cet homme tout singulier, & qui a fait l'un des principaux ornemens de son siecle, ce que personne ne luy dispute. Mr de la Motte a fait quantité d'ouvrages de cette nature, sous les noms de plu-

sieurs personnes de ses Amis,
 tant hommes que femmes, &
 qui ont esté admirez, sans
 qu'on sçut dans le monde qu'ils
 venoient de luy, & peut-estre
 en avez-vous vû beaucoup que
 vous avez fort applaudis sans
 en sçavoir le veritable Auteur.
 Je n'avance rien contre la ve-
 rité, ayant vû moy-même
 beaucoup de ces ouvrages que
 ceux qui les produisoient sous
 leur nom, m'ont avoüé estre
 de luy. Enfin c'est un genie
 universel, & qui seroit capable
 de remporter touûjours les Prix
 sur tous les sujets que l'on pro-

T ij

220 MERCURE

poseroit , de quelque nature qu'ils pussent estre. La grande idée que le Public a de luy fut cause que le jour de sa reception , l'Assemblée fut des plus nombreuses ; ce fut le 8. de Fevrier , & tous ceux qui s'y trouverent eurent lieu d'estre contents de tout ce qu'il dit. Il faut necessairement que tous ceux qui sont reçus fassent l'éloge du Roy ; celuy de Mr le Cardinal de Richelieu , & ceux de Mr le Chancelier Seguier & de l'Academicien decedé, dont ils remplissent la place , ce qui est d'autant plus difficile , que

depuis un fort grand nombre d'années tous ceux qui sont reçus à l'Academie y sont indispensablement obligez : de maniere qu'il faut avoir beaucoup de genie pour donner differens touts à leurs discours , & faire paroistre nouveaux des fujets épuisez depuis long-temps , & cependant ce sont par ces endroits que doivent briller le plus tous les Academiciens qui sont reçus , & c'est en quoy Mr de la Motte se fit admirer le jour de sa reception.

Il est temps de vous parler du Discours qu'il prononça &

T iij

222 MERCURE

qui luy attira tant d'applaudissemens, & c'est ce qui m'embarrasse extrêmement. Je ne dois vous en envoyer qu'un extrait, & vous devez deviner les raisons qui m'empêchent de vous l'envoyer entier. Si ce Discours estoit mediocre je pourrois faire une peinture des moindres endroits que je ne rapporterois pas entiers, & en donner sans parler contre la verité, une idée qui les feroit croire plus beaux qu'ils ne seroient; mais lors qu'un Discours est parfait en toutes ses parties, de quels termes puis-je

me servir pour parler des endroits que je ne rapporteray pas entiers, & en pourray - je donner une idée qui en puisse faire assez bien concevoir la beauté? & quel choix feray je de ceux que je vous rapporteray entiers? puis que ce Discours a paru également beau à tous ceux qui l'ont entendu. Ainsi ne comptez pas que je vous en puisse faire concevoir les beautez dans tout ce que vous allez lire. Vous connoissez l'esprit de Mr de la Motte, & son genie : vous sçavez de quoy il est capable, & cela doit

T iij

224 'MERCURE

vous donner lieu de suppléer à tout ce que je vous rapporteray de ce Discours.

Il commença par une peinture qu'il fit de l'embarras où il se trouvoit d'estre obligé de trouver un tour nouveau pour parler sur une matiere rebatuë par tous ceux qui avoient esté reçus à l'Academie avant luy, & fit voir la difficulté qu'il y avoit de s'en bien acquitter; il demanda pourquoy il falloit des expressions differentes pour des sentimens semblables, & il dit beaucoup de choses ingénieuses là dessus. Ce qu'il dit

ensuite fit paroître sa modestie, & après avoir dit que cet usage auroit dû estre changé, il dit en s'adressant à ses Confreres ; *Je me trompe, Messieurs, mon insuffisance me rend injuste, maintenez un usage qui n'humiliera que moy ; j'admireray avec plaisir dans ceux qui me suivront, les ressources qui m'ont manqué.* Il parla ensuite de la haute idée qu'il avoit de la place où il estoit élevé, & fit connoître que le desir qu'il avoit eu de se voir reçu parmi eux avoit esté si vif en naissant, que tout chimerique qu'il l'avoit cru, il luy

226 MERCURE

avoit tenu lieu de genie, & il ajouta que ce desir luy avoit dicté ces Essais Lyriques dont ils avoient agréé l'hommage, & qui sous leurs auspices avoient trouvé grace devant le Public; que ce desir qui industrieux à se servir luy même, l'avoit fait tantost Orateur, & tantost Poëte, pour meriter tous leurs Lauriers; qu'il l'avoit même enhardi plus d'une fois à les remercier d'un suffrage unanime qu'il osoit regarder alors comme un présage de celuy dont il leur rendoit graces en ce moment; ce desir enfin,

qui du moindre de leurs Eleves, le faisoit devenir un de leurs Confreres. Il ajouta qu'il prononçoit ce mot avec transport, & qu'il oublioit un moment ce qu'il estoit pour ne voir que le merite de ceux à qui ils daignoient l'associer.

Il fit voir ensuite que la naissance & les dignitez qui distinguoient la pluspart des Academiciens, ne l'ébloüissoient pas, & qu'on ne regardoit parmi eux qu'un éclat plus réel & plus independant; qu'on n'honoroit à l'Academie que les talens & la vertu, & qu'on n'y

228 **MERCURE**

rendoit que ces respects sinceres, d'autant plus flatteurs pour ceux qui les recevoient, qu'ils faisoient le plaisir même de ceux qui les rendoient, & il poursuivit par ces paroles. *Je sens ce plaisir, Messieurs, dans toute son étendue: il n'y en a pas un de vous, car j'ay brigué l'honneur de vous approcher & de vous étudier avant le temps; il n'y en a pas un de vous en qui je n'aye senti cette superiorité d'esprit si sûre dans son Empire; mais dont la politesse sçait rendre la domination si douce. Oüy, j'ose le dire, les Titres sont icy de trop; le merite personnel ar-*

tire à luy toute l'attention. On remarque à peine que vous réunissez dans vostre Corps ce qu'il y a de plus respectable dans les differens Ordres de l'Etat ; on songe seulement , & c'est - là vostre Eloge , que vous y rassemblez le sçavoir , la delicateffe , les talens , le genie , & sur tout la saine critique , plus rare encore que les talens , aussi necessaire à l'avancement des Lettres que le Genie même. Mais à ne regarder que vos ouvrages , Messieurs , quelle source d'admiration ! Peut-estre en sommes-nous encore trop près pour en juger sainement ; on n'est jamais assez tou-

230 MERCURE

ché de ce qu'on voit naistre & de ce qu'on possède ; on se familiarise avec le mérite de ses contemporains ; l'Antiquité seule y met le sceau de la veneration & de l'estime publique. Plaçons donc l'Académie dans son véritable point de vûë, & voyons-la, s'il se peut, avec les yeux de la Posterité. Il poursuivit la peinture de Messieurs de l'Académie, & parla des divers talens de ceux qui la composent, & finit en disant : *Voilà l'Académie, Messieurs, telle qu'elle paroistra au jugement de l'avenir.* Il parla ensuite des défauts de tous ceux qui bril-

loient le plus par leurs ouvrages avant l'établissement de l'Academie, & il fit remarquer en quoy avoient consisté ces deffauts, & il finit ce qu'il en rapporta en disant : *Il falloit une Compagnie, qui par le concours des lumieres, établist des principes certains, rendist le goust plus fixe, disciplinast le genie même, & en assujettit les fougues à la raison.*

Il parla ensuite de ce que le Cardinal de Richelieu, & le Chancelier Seguier, avoient fait pour l'Academie, & en finissant de parler du Chance-

232 MERCURE

lier Seguier, il dit en s'adressant à Messieurs de l'Academie ; & ce qui fait vostre gloire & la sienne, Louïs, luy-même n'a pas dédaigné de luy succeder. C'est de ce jour, Mrs, que vostre fortune eut tout son éclat ; les Muscs vinrent s'asseoir au pied du Trône, & le Palais des Rois devint l'azile des Sçavans. Vous ne songeâtes alors qu'à immortaliser vostre reconnoissance, & le tribut que vous exigeâtes de vos nouveaux Confreres, fut l'Eloge du Prince dont ils alloient partager la protection. Ainsi par autant de plumes immortelles fu-

rent écrites les Annales de son
regne , Monument précieux
d'équité , de valeur , de mode-
ration , & de constance , modèle
dans les divers événements de
cet Heroïsme éclairé où le sage
seul peut atteindre. Mais quel-
que grand que Loüis paroisse à la
posterité par ses actions , & par
ses vertus , ne craignons point
de le dire. Il luy sera encore plus
cher par la protection qu'il vous
a donnée. Tout ce qu'il a fait
d'ailleurs n'alloit qu'à procurer à
ses Peuples , à ses Voisins , & à
ses Ennemis même , un bonheur
sujet aux vicissitudes humaines ;

Février 1710.

V

234 MERCURE

par la protection des Lettres, il s'est rendu à jamais le Bienfaicteur du Monde. Il a préparé des plaisirs utiles à l'avenir le plus reculé, & les Ouvrages de nostre siecle, qui seront alors l'éducation du genre humain, seront mis au rang de ses plus solides bien faits. Multipliez-donc vos Ouvrages, Mrs, par reconnoissance pour vostre auguste Protecteur; quelque sujet que vous traitiez, vous travaillerez toujours pour sa gloire, & l'on ne pourra lire nos Philosophes, nos Historiens, nos Orateurs, & nos Poëtes, sans benir le nom

*de l'Auguste qui les a fait naître.
Je brule déjà de contribuer selon
mes forces aux obligations que
luy aura l'Univers ; heureux si
mon genie pouvoit croître jusqu'à
égaler mon zele.*

Avant que d'entrer ensuite dans l'Eloge de feu Mr de Corneille dont il remplissoit la place, il parla de quelques uns des Academiciens qui l'avoient precedé ; après quoy il en fit un portrait qui ressembloit parfaitement à l'Original. Il fit voir qu'il connoissoit les beautez de l'une & de l'autre Scene, & que la France le com-

pteroit toujours entre les Sophocles & les Menandres. Il s'étendit ensuite sur les merveilleux effets que produisoient encore tous les jours ces fortes d'Ouvrages , après quoy il parla des autres Ouvrages que l'on devoit à son heureuse fécondité ; de ses Traductions ; de ses remarques sur la Langue ; de ses Dictionnaires , travaux immenses , qui demandoient d'autant plus de courage dans ceux qui les entreprennent , qu'ils ne pouvoient s'en promettre un succès bien éclatant & que le Public qui prodigue

toujours ses acclamations à l'agréable jouissoit d'ordinaire avec indifferance de ce qui n'étoit qu'utile. Et après avoir parlé de ses talents, il fit une peinture de ses vertus, & dit qu'elles estoient l'objet indispensable de son émulation. Le portrait qu'il fit des vertus de ce grand homme fut tres-beau & tres-ressemblant. Il ajoûta en parlant de la perte de la vûë de Mr de Corneille, que ce que l'âge avoit ravi à son Predecesseur, il l'avoit perdu dès sa jeunesse, que cette malheureuse conformité qu'il

238 MERCURE

avoit avec luy , leur en rapel-
leroit souvent le souvenir , &
qu'il ne serviroit d'ailleurs qu'à
leur faire sentir la perte. Il dit
ensuite. *Il faut l'avouer cepen-
dant , cette privation dont je
me plains , ne sera plus desormais
pour moy un pretexte d'ignorance.
Vous m'avez rendu la vue ,
vous m'avez ouvert tous les
Livres en m'associant à vostre
Compagnie. Aurai-je besoin de
faits ? je trouveray icy des Sça-
vans à qui il n'en est point écha-
pé. Me faudra-t-il des preceptes ?
je m'adresseray aux Maistres de
l'Art. Chercheray-je des exem-*

ples ? j'apprendray les beautez des Anciens de la bouche même de leurs Rivaux. J'ay droit enfin à tout ce que vous sçavez ; puisque je puis vous entendre, je n'envie plus le bonheur de ceux qui peuvent lire. Jugez, Messieurs, de ma reconnaissance par l'idée juste & vive que je me forme de vos bienfaits.

Mr Houdart de la Motte, ayant cessé de parler, Mr de Callieres prit la parole, en qualité de Directeur de l'Academie, & dit que si l'usage de faire l'Eloge de chaque Academicien que l'on perdoit, n'é-

240 MARCURE

roit déjà introduit dans la Compagnie, Mr de Corneille auroit merité qu'on eût commencé par luy à faire un si loüable établissement, & que le nom qu'il portoit s'estoit rendu si celebre qu'il avoit fait honneur non-seulement à l'Academie Françoise; mais même à toute la Nation: & après avoir fait un Eloge de feu Mr de Corneille, frere du dernier mort, & du paralelle qu'on en pouvoit faire, il parla des Pieces de Theatre de ce dernier, dont il fit en general une peinture fort avantageuse. Il passa de là

delà à son Dictionnaire des Arts, & à son Dictionnaire Geographique & Historique, & dit que l'on pourroit regarder ces deux grands ouvrages comme des tresors toujous ouverts à la Nation Françoise, & à tous les Etrangers qui sçavent nostre langue, où ils pouvoient puiser une infinité de connoissances utiles & agreables, sans avoir la peine de les chercher dans les diverses sources d'où il les avoit tirées. Il parla ensuite de toutes les qualitez de l'honneste homme qui avoient fait admirer Mr de Corneille pen-

Février 1710. X

242 MERCURE

dant sa vie, puis adressant la parole à Mr de la Motte, il dit: Vous avez mérité, Monsieur, par la beauté de vos ouvrages de remplir la place d'un si excellent homme, ce sont ces heureuses productions de vostre esprit qui vous ont fait jour au travers de la foule des Auteurs mediocres, & qui ont brillé aux yeux-mêmes de vos Juges. Ils ont couronné plusieurs de vos excellentes Pièces de Poësie, & en dernier lieu celle de Prose où vous avez égalé les grands Maistres de l'Eloquence: dans l'Art de traiter les matieres les plus saintes & les plus rele-

vées. C'est sur ces titres incontes-
tables que vos mêmes Juges vous
ont trouvé digne de leur estre As-
socié pour partager avec eux
l'honneur des fonctions & des
exercices Academiques. Loind'é-
tre obligez de justifier leur choix,
vous leur avez donné une ample
matiere de le faire citer pour exem-
ple de leur équité, de leur bon
goust, & de la justesse de leur dis-
cernement. Vostre élection faite
par le concours unanime de tous
les suffrages, servira de preuve
convaincante que l'Academie ne
peut errer dans ses jugemens,
lorsqu'elle se conduit par ses pro-

244 MERCURE

pres lumieres ; sans égard à la brigade & aux sollicitations, suivant l'ordre exprés qu'elle en a de son auguste Protecteur. Nous sommes persuadéz, Monsieur, que vous allez redoubler vos efforts pour célébrer avec nous cette longue suite d'actions glorieuses dont la vie est un tissu continuel, & pour le représenter à la posterité aussi grand qu'il l'est à nos yeux ; Clement & moderé dans les prosperitez les plus brillantes ; intrépide dans les plus grands dangers ; toujours égal dans l'une & dans l'autre fortune, d'une fermeté inébranlable & d'une

tranquillité qui ne peut estre trou-
 blée par aucun événement.
 N'ayant point de plus chers in-
 terests que ceux de la vraye Reli-
 gion, dont il est l'infatigable
 appuy, & preferant toujours à
 la gloire de ses justes conquêtes
 celle d'estre l'auteur du bonheur
 public, si souvent troublé par les
 jalouses terreurs de ses voisins,
 si souvent rétably par les grands
 sacrifices qu'il leur a faits, &
 qu'il est encore prest de leur faire,
 pour assurer le repos de ses Peuples
 & celuy même de ses ennemis;
 dignes objets des soins paternels
 d'un Roy, grand, sage, juste,

246 MERCURE

bien faisant , & veritablement
tres-Chrestien. Voilà, Monsieur,
une partie des riches & pretieuses
matieres que vous avez à mettre
en œuvre ; c'est le tribut que nous
imposons à vostre reconnoissance
pour l'honneur que vous recevez
aujourd'huy. Honneur brillant
par luy-même, plus brillant encore
par les temoignages unanimes que
nous rendons au Public , que
vous en estes veritablement di-
gne.

Mr l'Abbé Tallemant , prit
ensuite la parole , & en s'a-
dressant à Mr de la Motte ,
eccita l'Epigramme qui suit.

qu'il avoit faite à la gloire de
ce nouvel Academicien , &
qui reçut beaucoup d'applau-
dissements.

*La Motte par l'effort de ton vaste
genie ,*

*Tu réparas du sort l'injuste tiran-
nie ,*

*Ce n'est point par les yeux que
l'esprit vient à bout ,*

De bien connoistre la nature ,

*Argus avec cent yeux ne connut
point Mercure ,*

*Homere sans yeux voyoit
tous .*

248 MERCURE

Comme le temps auquel doivent finir les Assemblées de l'Academie, chaque jour qu'elles tiennent, n'estoit pas encore rempli; & que cinq heures n'estoient pas sonnées, on lut, selon l'usage, l'Ouvrage d'un Academicien, & l'on avoit choisi pour ce jour-là, en cas qu'il restast du temps, un Ouvrage de Mr de Callieres qui fut lû par Mr l'Abbé Tallemant. Il consistoit en des Eloges fort courts & en Vers, de quatorze Hommes Illustres, & de sept Femmes Sçavantes. Les Hommes

dont on lut les Eloges sont ,
 M^{rs} Cornille l'aîné ; Racine ;
 Moliere ; la Fontaine ; Voitu-
 re ; Sarrafin ; la Chapelle ;
 Despreaux ; Pavillon ; Pelisson ;
 Benferade ; Quinault ; Se-
 grais ; le Duc de Nevers. Et
 les Dames qui furent louées
 ensuite, sont Mlle de Scude-
 ry, sous le nom de *Sapho* ; la
 Fayette ; la Suze ; la Sabliere ;
 Deshoulieres ; Villedieu ; Da-
 cier.

Toute l'Assemblée donna
 les louanges qui estoient dûs
 à ces Portraits , & ils en re-
 çurent beaucoup.

250 MERCURE

Je crois devoir ajouter icy
les noms des Opera qui ont esté
faits par Mr de la Motte; ce
sont,

L'Europe galante,

Issé,

Omphale,

Amadis de Grece,

Ceyx & Alcione,

Canente,

Les Arts, *Ballet.*

Jupiter & Semelé.

Les succès que ces Opera ont
eu dans leur temps vous sont
connus, & sur tout celuy de
l'Europe galante qui a esté sou-
vent remis au Theatre, & que

le Public ne s'est jamais lassé de voir.

Le même Auteur a fait aussi quelques Pièces de Theatre, & plusieurs ouvrages aussi ingénieux que galans qui n'ont pas paru sous son nom.

Je ne vous dis rien du grand nombre de Prix qu'il a remportez par tout où on luy a permis d'en disputer, en sorte que pour laisser lieu aux autres de meriter à leur tour de ces Couronnes de Lauriers, il ne luy a plus esté permis d'entrer dans la Carrière pour en cueillir de nouveaux.

252 MERCURE

Vous avez vû le Recueil de ses Odes. Cet Ouvrage est généralement applaudi, & l'on vient d'en donner une nouvelle Edition. Tant d'ouvrages differens luy ont fait meriter la place que tout le Public, & les Academiciens même luy souhaitoient depuis long-temps. Il y a lieu de croire qu'estant encore jeune il pourra la remplir aussi dignement que son Predecesseur, & faire autant d'honneur à cet illustre Corps.

Mr le Duc de Beauvillier, ayant le malheur de n'avoir point d'enfans pour remplir

après luy sa Charge de premier
 Gentilhomme de la Chambre,
 a supplié le Roy de luy en ac-
 corder la survivance pour Mr
 le Duc de Mortemart, son
 gendre, ce qui luy a attiré de
 grands applaudissemens de rou-
 te la Cour, & Sa Majesté pour
 marquer combien elle a esté
 contente de ce choix, y a ajoû-
 té un Brevet de retenuë de cinq
 cens mille livres. Mais on ne
 doit pas s'en étonner, Sa Ma-
 jesté ne faisant point de graces
 à demi, & charmant autant
 par ses manieres que par les
 graces prévenantes qu'elle fait.

254 MARCURE

M^e la Princesse de Neufchastel, fille de Louis - Henry de Soissons, ci-devant Abbé de la Couture, fils naturel de Louis Comte de Soissons, qui fut tué à la Marfée près de Sedan l'an 1641. lequel Henry Louis fut légitimé par Lettres du Roy en 1643. Il estoit neveu de Madame la Duchesse de Nemours, & Prince de Neufchastel, & il avoit épousé Cuncgonde de Luxembourg, sœur de Mr le Duc de Luxembourg aujourd'huy Gouverneur de Normandie. Il est sorti de ce mariage une fille qui porte le

nom de Princesse de Neuf-chastel, qui vient d'épouser Mr le Duc de Luynes fils de Mr le Duc de Montfort, & petit-fils de Mr le Duc de Chevreuse. S'il est vray comme l'on assure que Mr le Duc de Luynes n'aie que quinze ans, & Me la Princesse de Neuf-chastel treize, ils ont lieu d'esperer une longue Postérité. Le Roy avoit signé leur Contrat de Mariage prés de trois semaines avant la Ceremonie de leurs époufailles.

On vient de soutenir en Sorbonne deux Theses appellées

236 MERCURE

Tentatives, ce qui s'est fait avec beaucoup d'éclat, & devant des Assemblées aussi illustres que nombreuses.

La première a esté soutenüe par Mr de Cotte, Chanoine de N. Dame, & fils de M^r de Cotte premier Architecte du Roy; & cet Abbé, quoy que fort jeune encore, a autant brillé dans cette action que s'il avoit esté dans un âge plus avancé. Mr Dreux, Prestre, Sous-Chantre & Chanoine de la même Eglise; Docteur de Sorbonne & Conseiller au grand-Conseil, presidoit à cette These, qui

fut honorée de la presence de S. E. Monsieur le Cardinal de Noailles.

Mr Molé, frere de Mr Molé de Champlastreux, President à Mortier, & Abbé de S. Riquier en Picardie, a aussi soutenu une Tentative, à laquelle a presidé Mr le Prince de Rohan, Evêque & Prince de Strasbourg; Landgrave d'Alsace; Prince du S. Empire; Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, & de la Societé de Sorbonne. La grandeur de la naissance & du merite du President, & les qualitez; le merite

Février 1710.

Y

158. MERCURE

& la naissance du Soutenant, furent cause que l'Assemblée se trouva si nombreuse, qu'il fut presque impossible d'approcher du lieu où elle se tenoit, & de bien remarquer tout ce qui s'y passa. Comme l'Assemblée qui estoit aussi illustre que nombreuse dura encore longtemps après la nuit fermée, on avoit allumé beaucoup de Lustres qui donnerent un nouvel éclat à cette Assemblée, composée des premières personnes de la Cour & de la Ville, & de presque tout le Parlement. Son Eminence Mon-

seur le Cardinal de Noailles ,
 Archevêque de Paris , & quan-
 tité d'autres Archevêques &
 Evêques s'y trouverent aussi ;
 de maniere qu'il estoit impos-
 sible que l'on pust voir une As-
 semblée plus illustre , & mieux
 remplie. Le Soutenant se fit
 admirer dans cette action pu-
 blique , qui fut regardée com-
 me une des plus complètes &
 des plus éclatantes qui se soient
 faites depuis long-temps.

Il me reste à vous parler de
 tant de personnes decedées
 dont je ne vous ay encore rien
 dit , que je n'aurois pas dû

260 MERCURE

vous entretenir encore ce mois-cy de la mort de Mr l'Archevêque de Reims. Aussi ne vous en parleray-je pas à fond ; mais il est des morts si éclatantes tant par les circonstances qui les accompagnent que par la qualité des défunts , qu'il est impossible de n'en rien dire dans le temps que tout le monde en parle. Personne n'ignore que cet Archevêque est mort d'apoplexie , & cette maladie est si ordinaire depuis quelque temps , que je pourois encore vous parler de plusieurs per-

sonnes qui en font mortes ,
 dès qu'elles en ont esté atta-
 quées. Mr l'Archevêque de
 Reims n'avoit eu jusqu'à sa
 mort aucun indice qui mar-
 quast qu'il en dуст estre atta-
 qué , si ce n'est qu'il estoit du
 nombre de ceux que le Public
 condamne toujours à mourir
 d'apoplexie , à cause de leur
 repletion. Cependant ce mal
 n'attaque pas moins les per-
 sonnes maigres que les autre ,
 & nous en avons tous les jours
 de nouvelles preuves.

Mr l'Archevêque de Reims,
 venoit de travailler avec Mr

262 MERCURE

Pilon, ce fameux Procureur, si généralement estimé, à une Transaction pour un de ses amis qu'il estimoit beaucoup, & qu'il honoroit de son amitié, & ce Prelat avoit apostillé de sa main, sous les Articles de cette Transaction, à laquelle il avoit esté long-temps fort appliqué. Il dit ensuite qu'il avoit mal à la tête, & peu de temps après que son mal augmentoit beaucoup. On luy dit de se mettre sur son lit pour se reposer, & à peine y eut il esté un moment qu'on luy tasta le pouls, &

que l'on connut que le poulx remontoit, & que ce Prelat commençoit à perdre connoissance. On courut à Saint Gervais, & le Vicaire de cette Paroisse accourut aussi-tost avec les Saintes Huiles; mais à peine eut il fait la premiere Onction, qu'on remarqua qu'il n'avoit plus du tout de connoissance, & il mourut aussi-tost après.

Comme on sçavoit qu'il avoit fait un Testament on le chercha, & il fut bien-tost prouvé, ce qui marque qu'il avoit pensé à la mort pen-

264 MERCURE

dant sa vie , puisqu'il avoit songé à disposer de ses biens. On trouva qu'il avoit laissé à Mr l'Abbé de Louvois , tous ses Ornemens d'Eglise , l'Argentierie de sa Chapelle , sa Maison de Versailles qui est tres-belle , & quelques tentures de Tapisseries. Il auroit pû laisser aussi à Mr l'Abbé de Louvois sa Bibliothèque qui est une des plus curieuses de Paris , & qui luy revenoit à plus de quarante mille écus ; mais il marquoit que Mr l'Abbé de Louvois n'en avoit pas besoin , parce qu'il estoit Maître de la

Biblio-

Bibliothèque du Roy, & qu'ainsi il laissoit la sienne à Mrs de Sainte Geneviève.

Tous ses Domestiques, depuis le premier jusqu'au dernier, sont récompensez dans ce Testament, chacun selon les Emplois qu'ils avoient & ces récompenses sont, dit-on, fort considerables.

Ce Testament est aussi remply d'un grand nombre de legs pieux, & de beaucoup de Prieres que ce Prelat a ordonnées pour le repos de son ame.

Je ne parle point de la per-
Février 1710. Z

286 MERCURE

sonne qu'il a nommée la Legatrice universelle ; c'est un Article qui fait raisonner tout le monde tant ceux qui y sont interressez que ceux qui ne le sont pas. On pouroit dire que tous ceux qui font leurs Testamens ne font rien qu'ils ne croient juste , puis qu'ils contiennent leurs dernieres volontez , dont ils doivent rendre compte à Dieu , & que tout ce qu'ils font est autorisé par des raisons que personne ne peut penetrer ; mais comme tous les hommes ont leurs entestemens qu'ils croient

justes , quoyqu'ils ne le soient souvent pas , ils ne font pas toujours bien en croyant bien faire. Ainsi il est difficile de condamner ou d'approuver les Testamens , les Testateurs ayant toujours fait à bonne intention ce qu'ils n'auroient pas dû faire , & quoy qu'ils ayent fait mal devant les hommes , ils n'ont point fait mal devant Dieu , qui ne juge que selon les intentions. Ce qu'il y a de surprenant , est que presque dans tous les Testamens , on trouve des choses si extraordinaires que les hom-

Z ij

268. MERCURE

mes n'auroient jamais crû les y
devoir trouver.

Le défunt qui est mort
âgé de 69. ans se nommoit
M^{re} Charles Maurice le Tellier.
Il estoit Archevêque Duc de
Reims , premier Pair de Fran-
ce , Legat né du S. Siege Apos-
tolique , Commandeur de
l'Ordre du S. Esprit , Doyen
du Conseil d'Etat , Proviseur
de Sorbonne , Maître de la
Chapelle du Roy , Abbé de
S. Estienne de Caën , de S.
Benigne de Dijon , de Bre-
teuil , &c. Il a esté inhumé le
24. de ce mois à S. Gervais ,

dans la Cave de feu M^r le Chancelier le Tellier, son pere.

Je vous envoie la suite des Affaires de Mer qui se sont passées depuis ma derniere Lettre.

De Calais.

François Bachelier commar-
dant le Corfaire *le Prompt*, a
pris un Bastiment Hollandois
chargé de chanvres & de toil-
les.

François Polet comman-
dant *la Triomphante*, a enlevé
un Brigantin Anglois de huit

Z iij

270 MERCURE

canons, sur lequel il avoit fait passer neuf hommes de son équipage ; mais les Anglois ayant mis le feu aux poudres, la pluspart ont esté brûlez, & l'on a sauvé seulement huit François.

Les Capitaines Gouvel & Duchon commandans les Barques en course *la Pucelle* & *la Pauline*, ont aussi amené à Calais un Bastiment Anglois de cent trente tonneaux, chargé d'oranges & de citrons, allant à Londres.

Trois autres Corsaires ont pris un Vaisseau Irlandois char-

gé de beurre, de suif & de cuirs
verts.

Mrs Saus & Battement com-
mandans les Vaisseaux du Roy
l'Auguste & le Blackwal, ont
pris & conduit à Dunkerque
un Vaisseau Anglois sortant
des Dunes pour aller à la Ja-
maïque.

Les Fregattes du Roy *l'A-
mazonne & l'Argonaute*, com-
mandées par Mrs de la Jaille
& du Bois de la Motte, sont
entrées à Brest avec 4. prises
qui alloient à Madere & à la
Virginie.

Un Armateur de Calais a
Z iij

272 MERCURE

aussi amené à Brest un Bâtiment chargé de poudres, de cordages & d'autres marchandises venant d'Hollande.

De Dunkerque le 18. Février.

Mrs. de Saus & Battement commandans les Vaisseaux du Roy *l'Auguste* & *le Blakwal*, ont amené à Dunkerque deux prises Angloises, l'une venant de Ligourne, chargée de vin Florence, de souffre & de marbre; & l'autre allant d'Yarmouth dans le Détroit, chargée d'harengs fors & de sardines.

Mr Combrug commandant la Fregate *la Fidelle*, a conduit à Cherbourg une prise Angloise allant à la Nouvelle Angleterre, chargée de balots de draps estimée cent mille livres.

De S. Malo le 12. Février.

La Couronne Corsaire de S. Malo y a conduit une rançon Angloise de 650. livres sterlin.

Le Marquis de Roye, autre Corsaire, y a amené une prise Angloise de cent tonneaux, allant de Dublin à Lisbonne,

274 MERCURE

avec une cargaison de bœuf,
de beurre & de farine.

Le Victorieux, autre Corsaire,
a aussi amené une prise An-
gloise venant de Barcelone,
chargée de vin du cru du Pays
& de raisins.

De Toulon.

Mr Laigle est rentré avec
son Vaisseau armé en course
dans les Rades de Toulon,
d'où il estoit sorti depuis quin-
ze jours, & il y a amené deux
prises; l'une d'un Corsaire Flo-
ringuois de trente-six canons

& de deux cent cinquante hommes d'équipage, ayant pour son lest deux cent cinquante saumons de plomb; & l'autre d'un Vaisseau Marchand Hollandois chargé de 1400. charges de bled. Mr Laigle n'a perdu personne de son équipage, le Vaisseau Fleffinguois luy tira une bordée de canon, Mr Laigle luy tira ensuite la sienne; l'Equipage Fleffinguois ayant reconnu à qui il avoit à faire se mit à crier: *c'est Laigle, il nous abîmera*, & ils mirent les armes bas.

Je vous ay déjà dit que feu

276 MERCURE

Mr l'Archevêque de Reims a donné par son Testament sa Maison de Versailles toute meublée à Mr l'Abbé de Louvois; mais vous ignorez peut-estre que l'Appartement qu'il avoit dans le Chasteau, a esté donné par Sa Majesté à S. A. S. Monsieur le Duc du Maine pour les Enfans.

Le Roy a aussi donné à Mr de Chanlay, dont vous sçavez les long & assidus services, un Brevet de retenue fort considerable sur sa Charge de Marechal general des Camps & Armées de Sa Majesté.

Mr Bourdelin , ci - devant
Secretaire de l' Ambassade , lors
que Mr de Bonnepos alla Am-
bassadeur en Dannemarck , a
a esté reçu Ordinaire du Roy.
Il a esté Conseiller au Chaste-
let. Il sçait parfaitement les
Langues étrangères , & Mr le
Comte de Pontchartrain le
mit auprès de luy pour traduire
les Lettres particulieres qui luy
venoient de divers Pays étran-
gers , & qui demandoient un
homme de confiance. Il a l'es-
prit universel , & quoy que
fort jeune encore , il est Vete-
rant de l'Academie Royale des

278 MERCURE

Medailles & Inscriptions. Il a beaucoup d'esprit ; l'air fort gracieux , & toutes les qualitez necessaires pour bien s'acquitter de la Charge dont Sa Majesté luy a donné l'agrément avec plaisir , & il est déjà entré en exercice.

Mr le Comte de Cornbury, cousin germain de la Reine Anne , ayant l'honneur d'estre neveu de la Duchesse d'Yorck , premiere femme du Roy d'Angleterre dernier mort , vient d'estre rappelé de son Gouvernement de la Nouvelle-Yorck , dans l'Ame-

rique, quoy qu'il ait rempli
 cette fonction au gré & à la
 satisfaction des peuples qu'il
 gouvernoit; & l'on écrit d'An-
 gleterre que les liaisons de sang
 qu'il y a entre la Reine & ce
 Seigneur, & l'ancienne amitié
 dont il est uni avec Milord
 Marlborough, n'ont pû le ga-
 rantir de la chute qu'il vient
 de faire, ny le mettre à cou-
 vert de quelques soupçons que
 la Reine a eue de sa conduite.
 Ce Comte est petit-fils du fa-
 meux Chancelier Hyde dont
 on a tant parlé sous le regne
 des deux Rois d'Angleterre

Charles II & Jacques II. Ce dernier épouſa en premières nôces la fille de ce Chancelier, & il en eut la feuë Princeſſe d'Orange & la Reine Anne. Mylord Hyde, outre Me la Duchefſe d'Yorck laiffa Mylord Clarendon ſon fils aîné, qu'il rendit par ſes ſoins un des plus grands Politiques que l'Angleterre ait eus. C'eſt ce Comte de Clarendon qui a laiffé un Recüeil de Memoires des guerres civiles d'Angleterre, qui finirent par la mort funeſte du Roy Charles I. ouvrage digne des plus grands Maî-

tres de l'Art, & qui peut estre comparé aux Annales de Tite-Live, & à l'Histoire de Tacite, & les Reflexions qu'il fait sur chaque événement, prouve assez qu'il connoist tous les principes & toutes les maximes de cette Science difficile. Il y insinuë que le celebre Jacques Duc d'Hamilton, grand Commissaire du Roy Charles I. en Écosse fut soupçonné du dessein de monter sur le Trône de cette Monarchie, pendant les troubles qui l'agitoient. On prétend qu'il fondoit ses droits sur une de ses

Février 1710. Aa

282 MERCURE

aycules, sœur du Roy d'Ecosse Jacques III. Mr le Comte de Cornbury fils de cet habile Historien, a porté le nom de Comte de Clarendon sous le regne du Roy Jacques II. dont il avoit l'honneur d'estre neveu à cause de la feuë Duchesse d'Yorck ; il estoit fort attaché au parti de ce Prince, & il avoit un Regiment ainsi que Mylord Churchill, connu à present sous le nom de Duc de Marlborough, mais ces deux Colonels abandonnerent leur Roi & menerent leurs Regimens au Prince d'Orange, lorsqu'il eut

débarqué à Torbay dans le temps de son invasion en Angleterre. Ce Prince les reçut d'abord assez bien ; mais lors qu'il fut monté sur le Trône, il parut peu empressé à récompenser ces deux Colonels, & on sçait qu'il n'approuva pas leur conduite, & qu'il parla d'eux avec Mylord Portland dans des termes qui marquoient le mépris qu'il en faisoit. Ainsi on peut dire qu'ils n'ont rien perdu à la mort de ce Prince, puisque la Princesse qui luy a succédé les a comblez de bien-faits, & sur tout le

A a ij

284 MERCURE

Mylord Churchill ; à l'égard du Comte de Cornbury , on parle à Londres assez diversement des raisons que la Reine a eues de le rappeler ; ce que l'on assure est que cette Princesse en paroist tres - mécontente. La Maison des Hides est fort ancienne en Angleterre. Une tradition domestique la fait venir de l'Hide , partie d'une region dans l'Eptarchie des Saxons. L'Eptarchie contenoit sept Royaumes , & chaque Royaume estoit divisé en regions. On trouve de beaux traits du Chancelier Hide dans

la vie du Comte de Schaffsbury.

Je crois devoir vous apprendre la mort du Comte de Clarendon dont je vous viens de parler ; c'est pourquoy je n'ajouteray rien à ce que je viens de vous en dire, sinon que ses ouvrages consistent en six Tomes que l'on vient d'imprimer à la Haye, & qu'ils ont pour titre : *L'Histoire des Rebellions & des Guerres Civiles d'Angleterre.*

Mr le Colonel Seymour, Gouverneur de la Colonie de Mariland en Amerique est aussi

286 MERCURE

decedé. Il estoit d'une ancienne famille d'Angleterre, qui a eu l'honneur de donner une Reine à cette Couronne. Jeanne Seymour troisiéme femme d'Henry VIII. Roy d'Angleterre, & mere d'Edoüard VI, qui regna après Henry, & qui établit le Calvinisme en Angleterre. La Reine Jeanne Seymour qui avoit succedé à la fameuse Anne de Boulen, estoit sœur d'Edoüard Seymour, Duc de Sommerfet, & tuteur du jeune Roy son neveu, & Protecteur du Royaume, & de Thomas Seymour Amiral

d'Angleterre. Ces deux freres
perirent miserablement. L'A-
miral succomba sous la violen-
ce de la haine du Protecteur son
frere contre luy ; il avoit épou-
sé la Reine Catherine Parre six-
xième femme d'Henry VIII. &
le Protecteur luy-même perit
en 1549. Jean Dudley Com-
te de Warwick ayant accusé le
Protecteur d'user de son au-
torité au préjudice de l'Etat ,
& formé un gros parti contre
luy , le fit arrester & luy fit
trancher la teste. Le Colonel
Seymour estoit issu de ces Sei-
gneurs infortunez.

A peine les personnes d'une aussi grande distinction & aussi utiles à la Religion que Mr Fléchier, Evêque de Nismes, sont-elles decedées, que la Renommée apprend par tout leur mort ; mais il n'est pas aisé d'en rapporter dans le même moment toutes les grandes choses qui leur ont fait mériter une approbation générale. Je ne puis donc aujourd'hui vous apprendre que sa mort, & je me trouve obligé de remettre au mois prochain à vous en parler.

On a fait à Rome des fune-
railles

railles magnifiques à Mr le Prince Pamphile, dans l'Eglise de sainte Agnés de la Place Navone, fondée & bâtie par les Princes de sa Maison, & à laquelle il avoit fait lui-même de grands biens. Ce Prince dont la pieté estoit connue dans toute l'Italie a laissé 80. mille écus en legs pieux & autres œuvres de pieté qu'il a ordonnées, & la plus grande partie de ce fond est destiné au soulagement des pauvres qui l'ont généralement regretté à cause des grands biens qu'il leur faisoit, & qui alloient ordinaire-

Février 1710. B b

290 MERCURE

ment à vingt mille écus chaque année , & qui augmentoient lorsque les necessitez publiques devenoient plus grandes , puis qu'on a remarqué que dans l'année du grand Jubilé elles monterent à plus de cinquante mille écus. Quelques jours après la mort de ce Prince Mr le Cardinal Pamphile son frere presenta au Pape le Prince de Valmontone son neveu , & fils du deffunt , & petit-fils du Prince Pamphile neveu du Pape Innocent X. qui quitta le Chapeau de Cardinal pour épouser la Princesse de Rossa-

no, grand'-mere de ce jeune Prince & mere de celuy qui vient de mourir. Le Prince Pamphile estoit Cardinal Patron & premier Ministre du Pape son oncle, & ce Pontife n'ayant plus de neveu sur qui répandre ses graces, adopta le Cardinal Astalli qui tomba ensuite dans la disgrace de Sa Sainteté, & alla mourir de chagrin dans son Evêché de Cagagne en Sicile. Le Cardinal Azolin qui a eu tant de part à la confiance de la Reine de Suede, s'éleva sur les ruines de sa fortune. Le Prince de

Bb ij

292 MERCURE

Valmontone est à present Chef de la Maison Pamphile. C'est un jeune Seigneur de la Cour de Rome, qui a porté les armes en Hongrie il y a quelques années avec beaucoup de réputation.

Comme vous recevrez cette Lettre dans le commencement du Carefine, vous serez peut-estre ravie d'y trouver des Articles capables d'entretenir vôtre devotion, & je crois même que ceux que vous y avez déjà lûs estant tres-curieux & tres-attachans, vous auront fait plus de plaisir que ceux qui re-

gardent les affaires du monde ; & en effet , ils sont si beaux , & d'une nouveauté si singuliere , qu'il est difficile de les lire sans verser des larmes de joye , ou pour mieux dire de ces fortes de larmes qui font trouver du plaisir à pleurer. L'Article qui suit n'est pas tout-à fait de cette nature. Il frappera les cœurs d'une autre maniere , & il faudra le lire plus d'une fois pour le bien concevoir. Ce n'est pas que les Sçavans ne le puissent comprendre d'abord , étant fait dans toutes les regles ; mais de quelque caractere

294 **MERCURE**

qu'on soit, & de quelque nature que soit l'esprit de ceux qui le liront, ils ne le verront pas sans une espee d'effroy qui leur fera faire une ferme resolution de se corriger, & de tâcher de meriter d'estre un jour dans le Ciel, & de se tenir tellement en garde contre eux-mêmes qu'ils puissent éviter de se voir un jour au nombre des damnez. Enfin jamais Article ne vous aura donné lieu de faire plus de réflexions & de plus sérieuses, & si la diversité plaist beaucoup dans mes Lettres & est cause que les plus medio-

ces n'ennuyent pas à cause de la diversité des matieres qui attachent tour à tour , je puis dire que cette Lettre vous fera beaucoup de plaisir, estant remplie d'une infinité de choses differentes. Je dois vous avertir de vous mettre bien dans l'esprit que ce n'est pas moy qui parle dans ce que vous allez lire. C'est un discours fait dans les formes par un Maistre de l'Art, & dans lequel d'autres personnes parlent aussi. Vous devez faire attention à toutes ces choses en le lisant, & vous souvenir souvent pen-

Bb iiij

296 MERCURE

dant cette lecture, que ce n'est pas moy qui parle, ainsi que je viens de vous le marquer. C'est un homme tout rempli de zele pour le salut des ames, & qui a bien approfondi sa matiere avant que de la traiter.

Paradoxes aux moins intelligens; mais veritez tres-certaines aux plus clairs-voyans.

Premiere verité sous l'apparence de paradoxe.

Le temps qui doit couler d'icy jusqu'au jour du Juge-

GALANT 297

ment paroît très-court à ceux qui sont à present dans les Enfers, & paroîtra tel à tous ceux qui auront le malheur d'y entrer avant la fin du monde.

Deuxième verité sous la mesme apparence de paradoxe.

Par un principe bien different, après le jour du Jugement, les centaines de millions d'années, & tel autre temps qu'il nous plaira, si long qu'on se le puisse imaginer, pourvû que ce soit un véritable temps, ne paroîtra pas long aux damnés.

298. MERCURE

*Troisième vérité sous l'apparence
de paradoxe.*

Par un autre principe différent des premiers, après le jour du Jugement, les mêmes centaines de millions d'années, dans les joyes ineffables du Paradis, ne paroîtront aux Bienheureux, ny plus courtes, ny plus longues qu'elles sont en elles-mêmes; c'est-à-dire, qu'il ne leur semblera pas qu'elles s'écoulent avec trop de vitesse, ny qu'elles passent trop lentement.

GALANT



La crainte du mal & l'incertitude ou l'assurance du bien; l'esperance d'estre delivré de ses maux, & le desespoir d'en estre jamais delivré, ou la certitude d'en estre éternellement accablé; la difference infinie & essentielle qui est entre le temps & l'éternité, font tout le dénouement & la preuve de ces propositions, comme on le verra en peu de mots.

Celuy qui les a avancées dans une nombreuse Compagnie de gens doctes & spirituels, ne s'étonna pas que d'abord, & sans autre explication elles fu-

300 MERCURE

rent prises pour des paradoxes ; mais comme il avoit lû autrefois le principe & le solide fondement des deux premières, dans l'Auteur inconnu sur les Pseaumes, il les soutint fortement en leur presence ; & comme il les croit tres dignes d'être meurement pesées pour nous entretenir dans la crainte des jugemens de Dieu, il s'est encore appliqué à les prouver en trois autres Assemblées considerables.

Or comme le sujet paroît curieux, & d'une assez grande importance pour trouver pla-

ce dans cette Lettre, j'ay crû que vous ne seriez pas fâchée d'y voir les preuves de l'Auteur, que je vais rapporter en abrégé.

Les deux premières propositions, dit-il, qui à les considerer superficiellement semblent revolter l'esprit des Fideles, l'affermissent dans la croyance de l'Eglise, touchant le déplorable état des damnez, quand on les approfondit; car loin d'adoucir les peines effroyables de l'Enfer, elles en font connoître davantage la grieveté, & en donnent plus d'horreur que celle qu'on en croyoit ordinairement, & estans

302 MERCURE

attentivement considérées dans leurs causes, elles sont capables de ramener les plus égarés dans la voye du salut.

Quoy qu'on soit accablé de tres grands maux, si l'on en craint encore de plus grands qu'on ne scauroit éviter, le temps qui doit couler jusqu'à ce que ces derniers viennent fondre sur ceux qui les craignent leur paroît tres court : or ceux qui sont à présent dans les Enfers, & tous ceux qui auront le malheur d'y entrer avant la fin du monde, sont à la verité accablez de tres-

grands maux, & tels qu'il n'est pas au pouvoir de l'éloquence humaine de les exprimer; mais ils en craignent encore de plus grands au jour du Jugement: tirez-en la consequence.

La premiere proposition est très-certaine, & peut estre prouvée par mille exemples. Je n'en raporte qu'un seul qui me vient dans l'esprit, & qui suffira: ce n'est pas celui du commun proverbe, qui dit: Ayez une dette à payer à Pasques & vous trouverez le Carefme court, ny l'exemple de ceux qui estant fort pauvres ont des

304 MERCURE

termes de loyer à payer à la saint Jean ou à la saint Remy, auxquels le temps semble passer avec grande vitesse; mais c'est celuy d'un homme qui seroit jetté dans un obscur cachot, lié & garotté de grosses chaînes, rongé des Rats & des Souris, accablé de miseres; mais qui sçauroit certainement que dans un an il doit sortir de ce cachot pour estre brûlé tout vif à petit feu devant une grande foule de monde, auquel cette année qu'il a à rester dans ce cachot en un si pitoyable état, loin de luy paroître

longue , luy paroît au contraire tres courte , par l'apprehension terrible qu'il a d'estre brûlé tout vif à petit feu devant un grand monde, quand il sortira de sa prison.

La mineure de l'argument , à sçavoir que ceux qui sont à present dans les Enfers craignent de bien plus grands maux au jour du Jugement que ceux qu'ils endurent avant qu'il arrive , est incontestable par plusieurs raisons , du nombre desquelles je choisis seulement deux principales ; qu'on ne sçau-
roit nier. La premiere, qu'après

Fevrier 1710.

C c

306 MERCURE

le jour du Jugement ils souffriront en corps & en ame, au lieu qu'à present ils ne souffrent que dans leur ame, & que les demons mesmes seront plus tourmentez, puisqu'ils seront enchainez dans les Enfers à n'en jamais sortir. Mais une seconde raison tres-essentielle qui fait paroître aux damnez que le temps qu'ils ont à estre dans les Enfers jusqu'au jour du Jugement passe avec une extreme vitesse, est qu'ils sçavent tres-certainement qu'à ce jour si terrible pour eux, ils verront malgré qu'ils en ayent,

celuy qui les doit juger , terriblement irrité contr'eux , & en une si grande colere , qu'ils ne pourront en supporter la vûë , & que la confusion qu'ils auront de paroître en sa presen- ce , & en celle de tout l'Uni- vers , où toutes leurs actions seront manifestées , les mettra dans des transes effroyables , que la fureur & l'indignation de cet Homme-Dieu , sa Sen- tence foudroyante sur leurs têtes leur paroît un poids qui les accablera ; d'où vient que pour l'éviter ils voudroient pouvoir se tenir cachez au plus.

308 **MERCURE**

profond des Enfers; & c'est cette terreur épouvantable qui leur fera prononcer à ce grand jour ce que nous lisons dans saint Luc, qu'ils diront aux montagnes de tomber sur eux pour les écraser, & aux collines de les couvrir par leur chute, pour les soustraire à la vûe de ce Juge irrité; & quand même cette confusion & cette terreur ne devoit durer qu'autant de temps que Nostre Seigneur en mettra pour exercer son Jugement sur tous les hommes, la crainte que les damnez en ont est si terrible,

qu'il n'y a nul sujet de s'étonner que le temps qui doit couler jusqu'à ce qu'il arrive leur paroisse si court. Mais il y a tout lieu de croire que cette confusion sera éternelle; que par un effet admirable de la toute-puissance & de la justice de Dieu, tous les crimes de chaque damné, non seulement au dernier jour, mais durant toute l'éternité, seront imprimés dans l'esprit des Bienheureux & des Hommes damnez, des Anges & des Demons, & qu'il sera au pouvoir des uns & des autres de voir quand ils

310 MERCURE

le voudront le sujet de la damnation de chaque homme en particulier, & de dire celuy cy est damné pour tels & tels crimes, celuy là par d'autres; de sorte que la confusion qu'ils recevront au jour du Jugement, sera pour eux une confusion éternelle.

Preuves de la seconde proposition.

Si ceux qui sont à present dans l'Enfer ne trouvent pas long le temps qu'ils ont à y estre jusqu'au jour du Jugement, après ce mesme jour ces

GALANT 311

miserables ne trouveront pas non plus les jours, les mois & les années longues; mais à leur plus grande damnation, par un principe bien différent, & qui loin de diminuer leurs maux les accroîtra comme à l'infiny.

Il n'y aura plus de temps après ce jour terrible, ce qui nous doit porter à bien employer celuy qui nous reste à faire penitence de nos pechez, & à ne les plus commettre. L'Ange que saint Jean vid en son Apocalypse, qui estoit debout sur la mer & sur la terre,

312 **MERCURE**

jura par celuy qui vit dans tous les siècles qu'il n'y auroit plus de temps: *Et juravit per viventem secula seculorum..... Quia non erit tempus.* (Apoc. chap. 10.) La raison est que ny le premier mobile, qui est la regle de tous les temps par son mouvement le plus égal & le plus regulier de tous, ny le Soleil ne feront plus leur course, & n'auront plus de mouvement, qui ne sera plus necessaire pour la generation des Elûs, dont le nombre sera accompli; & ce que nous appellons *Temps*, n'est autre chose

se

se que la mesure & la durée du mouvement du premier Mobile ou du Soleil ; si ce n'est que nous disions que le temps estant aussi la mesure ou la durée des actions & des passions , en un certain sens il y aura un temps dans le Paradis & dans l'Enfer , parce que dans le Paradis les Bienheureux passeront successivement d'une joye à une autre , & les damnez dans l'Enfer d'un tourment à un autre tourment ; comme il est dit dans Job , que d'un tres-grand froid ils passeront à une chaleur excessive :

**AD NIMIUM CALOREM
TRANSIBUNT AB AQUIS**

Février 1710. Dd

314 MERCURE

NIMIUM; (cap. 24.) ce qui a fait dire au Prophete Royal, qu'ils auront leur temps dans tous les siècles : *Et erit tempus eorum in secula.* (Pl. 80.) Ce temps neanmoins n'est pas si proprement dit que celuy que nous comptons par le mouvement du premier Mobile ou du Soleil : mais si après le Jugement universel il n'y a plus de temps en ce dernier sens par le mouvement du premier Mobile, il pourroit y en avoir, si Dieu le vouloit; ce qui seroit fort indifferent à ceux qui auront passé du Temps à l'Etern-

nité ; car que le Soleil ou le premier Mobile tourne , ou qu'il ne tourne pas , ceux du Ciel n'en seront ny moins heureux , ny ceux de l'Enfer moins malheureux ; & après que nous serons dans l'Eternité il arrivera ensuite , non une seule fois , mais un grand nombre de fois , il arrivera que nous aurons esté les premiers dans les plaisirs , les autres dans les peines , autant que le premier mobile auroit pû faire de circulations pour faire un aussi long temps que le seroit d'enlever autant de sables qu'il en pourroit conte-

D d ij

316 MERCURE

nir dans tout l'Univers, quand seulement on n'en enleveroit qu'un seul grain à chaque centaine de millions d'années.

Or cette grandeur si demesurée qu'elle nous semble paroistre, ne paroistra pas longue aux damnez, & supposé qu'après le Jugement universel le Soleil ou le premier Mobile dût encore se mouvoir, & qu'il y eut conséquemment des jours, des mois, & des années, comme nous les comptons à present; ces jours, ces mois & ces années, ne leur paroistroient pas longues non

plus. Mais vous remarquerez, s'il vous plaist, que je parle d'un temps fini & limité, qui est la mesure des choses qui ont leur commencement & leur fin, qui est la propre notion du temps, & qui en ce sens est distingué, ou plutôt opposé à l'Eternité, & que je ne parle point d'un tems infini qui correspondroit à l'Eternité; car ce ne seroit plus un temps, mais ce seroit la même chose que l'Eternité. Ainsi je dis qu'un temps fini & limité d'un an, de deux ans; de mille ans, de cent millions d'années, ne paroïstroit pas long à ces

D d iij

318 MERCURE

miserables. Une raison à la portée des moins intelligens, est qu'une chose à laquelle on ne pense point du tout ne paroist ne courte ny longue: les damnés ne pensent point du tout à ce temps fini, comme vous le verrez: mais une autre raison aussi évidente que la première, & encore plus spirituelle, est que quand on n'a aucune esperance d'estre jamais délivré d'un mal dont on est opprimé, & qu'on sçait tres-certainement que ce mal n'aura jamais de fin, un an, deux ans, mille ans de souffran-

ces , quoy que tres - penibles ,
ne paroissent pas longues.

Qu'est ce donc qui est long
aux damnez ? Et pourquoy de-
mander cela ? Ce seroit des
millions d'années qui leur se-
roient tres - longs , si leurs
maux devoient finir , mais ces
millions d'années ne leur font
rien , parce que leurs maux ne
doivent pas finir !

C'est l'Eternité qui leur
paroist infiniment longue , &
qui est telle en effet ; c'est
ce qui fait le comble & le
plus grand de tous leurs maux ,
ce qui les accable épouvan-

D d iij

320 MERCURE

tablement , & de telle maniere qu'ils ne ſçauroient penſer à autre choſe ; & c'eſt ce qui les jette dans une horrible deſeſpoir , dans une rage & une fureur forcenée au-deſſus de tout ce que nous en pouvons penſer. D'où vient que les damnez ne s'amuſent point à nombrer ce temps fini & limité , qui s'eſt déjà écoulé depuis qu'ils ſont dans les feux , & celui qui s'écoulera dans la ſuite , parce que cela leur ſeroit tout-à fait inutile , puis qu'après y avoir eſté cent millions d'années , ils ne feront pas

plus avancez qu'au commencement, & qu'ils auront aussi long temps à souffrir que s'ils ne faisoient que d'y entrer.

Et voicy qu'elle est l'horrible pensée d'un damné, il luy est presque impossible d'en avoir aucune autre, ou s'il en a, celle cy est la dominante: donnons-y toute l'attention possible pour nous empêcher de tomber dans une damnation pareille à la sienne.

Un damné ne pense à autre chose qu'à se dire à luy même: Me voilà au comble de tous les maux, & ces maux ne fini-

322 MERCURE

ront jamais: autant que Dieu sera Dieu, je seray l'objet de ses vengeances: tout aussi long temps je seray dans les feux, & dans des feux dont ceux de la terre ne sont que la fumée: j'auray toujours les demons pour bourreaux: tous les autres damnez me donneront mille maledictions: cette horrible & épouvantable Sentence: *Allez maudits au feu éternel*, sera éternellement imprimée dans mon esprit, dans ma memoire, dans mon imagination, & dans tous mes sens, & me fera souffrir presque tout à

la fois, & en un seul instant, ce que j'auray à souffrir continuellement durant toute l'éternité. Un damné, dis-je, ne pense à autre chose, & non à nombrer les jours & les mois qu'il a déjà passé dans les feux; & cette pensée le consterne, l'abat, le jette dans le desespoir, la rage & la furie que j'ay dit, & luy fait proferer de si énormes blasphêmes contre Dieu principalement, & contre les Saints, & tant d'imprecations contre ses bourreaux & contre luy-mesme, qu'on mourroit de frayeur à les en-

224 MERCURE

tendre sortir de sa bouche.

Ceux qui sont à present dans l'Enfer ne trouvent pas long le temps qu'ils ont à y estre jusqu'au jour du Jugement, par la crainte & l'apprehension terrible qu'ils ont de ce jour; & après ce jour passé, ils ne trouveront pas long un temps finy & limité de cent ans, de mille ans, de cent millions d'années, par un autre principe, par un horrible desespoir, le plus grand de tous leurs maux, le comble de tous ceux dont ils sont accablez, par la durée immense & infinie de

l'éternité, durant toute laquelle ils sçavent tres certainement qu'ils seront les victimes des feux, & les esclaves des demons.

Mais d'une chose si véritable, ne tirez pas cette fausse consequence, un temps limité de cent millions d'années ne paroît pas long aux damnez, donc ils ne s'ennuyent point dans l'Enfer.

Ce seroit tres mal raisonner de puiser les tenebres dans la plus éclatante lumiere, parce que l'éternité qui absorbe tous les temps, leur cause un en-

326 MERCURE

nuy qui ne se peut exprimer, qui est au dessus de toute conception angelique & humaine; & si un temps finy ne leur paroit pas long, c'est le desespoir qui en est cause, & qui rend leur condition bien plus miserable.

Car en effet, si ces malheureux avoient l'esperance de sortir de ces feux après cent millions d'années, pour lors ce temps finy & limité feroit l'unique occupation de leur esprit; & tout au contraire de ceux, remarquez bien s'il vous plaist, & tout au contraire de

ceux auxquels le desespoir ne fait pas trouver long un temps limité ; cette esperance feroit qu'une seule heure dans ces tourmens leur paroistroit des millions d'années , comme un malade qui souffre de grands maux , dont il a esperance d'être délivré , trouve qu'une nuit dans les souffrances est aussi longue que plusieurs nuits le paroistroient à un homme sain & dispos. On nous trompe (diroient ceux qui auroient esperance de sortir de l'Enfer après des millions de siècles , si le desespoir n'estoit

328 MERCURE

pas le partage de tous ceux qui entrent dans ce lieu d'horreur) on nous trompe de vouloir nous persuader qu'il n'y a qu'une heure que nous sommes dans les tourmens, pendant qu'ils nous semble qu'il y a des millions d'années que nous brûlons dans ces horribles feux.

Cependant celuy qui auroit esperance de sortir des enfers seroit sans doute de meilleure condition que celuy qui desesperere d'en sortir, quoy qu'au premier une heure dans les feux parust des millions d'an-

nées, & que le second qui des-
 pere d'en sortir ne pense ny à
 la longueur ny à la brieveté de
 cette même heure, voyant
 bien, & il le voit malgré qu'il
 en ait à sa tres grande damna-
 tion, qu'il luy est tout-à fait
 inutile d'y penser, puisqu'a-
 près cette pensée il ne sera pas
 plus avancé qu'au commence-
 ment, & qu'il restera encore
 une éternité toute entiere à
 souffrir.

Preuves de la troisième proposition.

Qu'il ne doive pas paroistre
 Février 1710. Ec

330 MERCURE

aux Bien-heureux que les centaines de millions d'années dans les joyes du Paradis s'écoulent avec trop de vîtesse , cela est tout évident ; parce que l'unique chose qui pourroit leur faire paroître qu'elles vont à pas de geant, ce seroit la crainte qu'après que ce grand nombre d'années seroit écoulé ils seroient privez de ces plaisirs infables ; car dans la supposition que cela dût arriver , pour lors des milliers d'années dans ces delices ne leur paroîtroient pas avoir duré plus d'un jour ; mais comme ils sçavent tres-certai-

nement qu'ils n'en seront jamais privez ; qu'après qu'un si grand nombre de siècles sera passé ils ne feront encore qu'au commencement de leur bonheur, ils ne peuvent avoir aucun sujet de se persuader que ces siècles passent avec trop de précipitation.

Qu'il ne leur doive pas paroître non plus que ces centaines de milliers d'années s'écoulent trop lentement, cela est encore tout évident ; car ce qui fait qu'une chose semble longue à passer ou à parcourir ;

Ec ij

332 MERCURE

c'est le dégoût, la peine, ou la difficulté qui s'y trouve : les Bienheureux n'ont nul dégoût, nulle peine, & nulle difficulté à parcourir ce grand nombre d'années ; mais au contraire en les parcourant ils sont dans l'affluence de toutes sortes de plaisirs & de delices, & par conséquent il ne semblera pas aux Bienheureux que cette longueur, si demesurée qu'elle nous paroisse, se passe trop lentement.

Je passe d'un Article qui a dû vous attacher bien serieu-

sement, & vous faire penser à l'éternité, à un autre qui ne vous a attaché que pour vous divertir. Je parle de l'Article des Enigmes; celle du mois dernier estoit *l'Ortographie*, de la maniere dont plusieurs personnes tâchent aujourd'huy d'introduire l'usage, ce qui a embarrassé particulièrement ceux qui ne se sont pas attachés avec assez de soin à remarquer comment cette Enigme estoit écrite, ce qui fait que plusieurs se sont trompez dans l'explication qu'ils luy ont donnée. Ainsi dans le

334 MERCURE

grand nombre d'explications que j'ay reçues , peu de personnes ont frapé droit au but. Ceux qui en ont trouvé le veritable sens sont le Pere Agatange, des grands Augustins ; Mrs de la Giraudiere ; d'Argeny ; d'Algrande ; du Fresne D. B : le petit Brunet , de la rue Saint Honoré : Tameriste : le solitaire des Angloux & son amy Darius. Milles de Rezé , prés la Comedie , à qui le Public est si redevable de ses beaux Secrets ; Marie Anne du Cloistre Saint Nicolas du Louvre : la jeune

GALANT 335

Muse renaissante : la grosse
Gouvernante de M^r le Prin-
ce de Tarente : la Blanche &
Brune Yvoire de la rue des Ber-
nards : la Solitaire de la rue
aux Féves : la Brillante Brune
& son. ...

Je vous envoie une Enigme
nouvelle, faite par M^r Reg-
nault, du Diocèse de Reims.

ENIGME.

*A la Ville, aux Champs, au
Village,*

*Je suis nécessaire aux humains ;
Pour peu qu'on me mette en
usage ;*

236 MERCURE

Je me fais tenir à deux mains.

*Quoy que fort sujet à l'enslure ,
Je ne prends nul médicament ;
On voit quelques fois la dorure ,
Faire mon plus bel ornement.*

*Par ma destinée fatale ,
Je rends ce que je prends avec de
grands efforts ,
Je ne produis nulle action vitale :
J'ay cependant une Ame avec
un Corps.*

Il seroit difficile de vous
parler juste de la veritable
situation generale des Affai-

res.

GALANT 1337

tes de l'Europe dans le moment que je vous écris, car avant qu'elles puissent estre fixées pour la Campagne prochaine, & que chacun puisse voir quel party il prendra, il faut que les Parties interessées sçachent comment finiront certaines choses qui ont des faces différentes, & qui sont en mouvement.

Il faut que le Roy de Suede, dont on nous parle tous les jours differemment, ait commencé d'entrer en action, car s'il entre en Pologne avec une Armée formidable pour

Février 1710. . Ff

338 MERCURE

rétablir le Roy Stanislas , le Roy Auguste avec toutes les forces aura de la peine à se maintenir sur le Trône , & il sera obligé de retirer toutes les Troupes qu'il a en Flandre , ce qui apportera un grand changement aux Affaires de ce costé-là , & fera changer toutes les mesures que les Allicz peuvent avoir prises pour la Campagne.

Ils seront encore obligez de les changer, si l'Electeur de Brandebourg tient sa parole , & retire ses Troupes de Flandre , en cas que l'on ne luy rende pas la

justice qu'il pretend touchant la succession du feu Prince d'Orange , ce qui est absolument impossible , les choses qu'il demande estant trop fortes , & regardant un Prince dont les Hollandois sont charmez.

A l'égard des Affaires du Haut Rhin qui paroissent non-seulement ; mais qui sont en effet tres-avantageuses pour nous , il est impossible de pouvoir dire quel party on prendra de part & d'autre de ce costé-là , jusqu'à ce que l'on ait sçu si le Duc d'Ha-

Ff ij

340 MERCURE

novre y commandera l'Armée, & si elle sera nombreuse ou non, & il n'y a pas d'apparence qu'elle doive estre forte, puisque plus le temps de l'ouverture de la Campagne avance, plus ceux qui doivent fournir des Troupes pour cette Armée, déclarent qu'ils sont dans l'impossibilité de le faire, & quand même ils en fourniroient, il n'y a nulle apparence que leur Armée puisse estre supérieure à la nostre qui ne manque de rien, & qui a fait payer en bleds une partie des Contribu-

tions qu'elle auroit pu tirer e n argent , dont elle ne manque point , en ayant tiré de l'un & de l'autre, & de quelque maniere que ce soit , les Affaires ne peuvent que nous estre avantageuses de ce costé - là , car s'ils n'y ont pas de grandes forces , nous penetrerons dans leur Pays , & s'ils en ont assez, non pas pour avoir des avantages sur nous , car cela paroist impossible , mais seulement pour nous empêcher d'en avoir sur eux , ils ne pourront envoyer que tres - peu de Troupes en Flandre , ou

Es iij

342 MERCURE

s'il arrive , selon que je vous viens de marquer , que les Troupes Saxonnnes , les Prussiennes , & les Allemandes , manquent aux Alliez , aussi bien que l'argent qui manque absolument aux Hollandois , & dont les Anglois manquent aussi beaucoup , les subsides accordez par le Parlemens n'ayant pû estre remplis à beaucoup près , les Alliez seront en Flandre hors d'estat de faire aucune Conqueste , & pendant qu'ils y manquent d'argent , on fait tous les jours des fonds nouveaux en France pour en

avoir suffisamment pour faire la Campagne. Ainsi l'on ne peut dire encore comment les choses tourneront. Il vient en France du bled de toutes parts, & il y en aura bien-tost abondamment à Paris même, ce qui suffira jusqu'au temps de la recolte, qui sera des plus abondantes, & le vin même diminuë de prix tous les jours dans toute la France. Enfin nous sommes dans le temps des grandes revolutions, & nous voyons des choses dans un estat trop violent pour y pouvoir demeurer long-temps.

344 MERCURE

La France, comme je vous ay fait voir le mois passé a de l'argent abondamment, & la circulation y manque seulement, au lieu que l'espece manque tout-à-fait en Angleterre, par les raisons dont je vous ay envoyé le détail le mois passé.

A l'égard des Affaires d'Italie, elles sont dans un estat trop violent pour y pouvoir demeurer long-temps, & particulièrement le Royaume de Naples. Les peuples y sont dans le dernier accablement, & sur tout à Naples, où le Viceroy se fert tour à tour de divers

pretextes pour ne point paroître en public, craignant d'estre insulté. Enfin les Peuples y sont dans le dernier desespoir, & l'on doit tout craindre du desespoir d'un Peuple qu'on a poussé à bout, qui n'a plus rien à menager, & qui estoit florissant sous le regne de son precedent Monarque, qu'il n'a point cessé d'aimer, la revolution n'estant arrivée que par des traîtres, qui ont plongé leur Patrie dans l'état où elle se trouve.

L'Etat de Milan n'est pas mieux. On en tire jusqu'au der-

346 MERCURE

nier sol, comme l'on a fait du Royaume de Naples, & quand la Maison d'Autriche a mis une fois le pied dans un Pais, elle n'en traite pas les Peuples en sujets, mais en esclaves.

Les autres Puissances d'Italie ne sont pas moins outrées de la maniere dont on les traite, & les cent mille pistoles de contribution qu'on tire d'eux tous les ans en sont une preuve parlante, & qui crient vengeance; & il n'est enfin pas possible que les choses demeurent toujours en cet état, & ce qu'une revolution a fait naître

GALANT 347

tré en peu de temps, finira par une autre revolution.

Il n'en est pas de mesme en Espagne, où l'amour que le Peuple a pour son Roy est cause que tout ce qui s'y fait pour ce Monarque, est aussi volontaire qu'il est forcé en Italie. On n'a jamais vû dans aucun siecle, & dans aucun Etat, ce qui se passe aujourd'huy en Espagne. Les hommes s'offrent en foule, les Troupes y paroissent sortir de terre, aussi-bien que les chevaux, que les Provinces qui en abondent offrent au Roy, à qui l'on offre de

348 MERCURE

l'argent de toutes parts. Enfin il paroist par la formidable & nombreuse Armée que S. M. C. met sur pied, que l'Europe entiere n'en pourroit faire davantage, & comme tout s'y fait avec zele & de plein gré, il y a d'autant plus lieu de croire qu'une pareille Armée fera des prodiges, & sur'tout estant composée d'Espagnols qui ne reculent jamais, suivant les grands exemples que je vous ay souvent raportez là-dessus, & l'on peut dire que dans cette occasion l'Armée d'Espagne a pris pour Devise, *Vainere ou mourir.* Voilà

Voilà la situation où se trouvent aujourd'huy toutes les affaires de l'Europe; nous verrons à la fin du mois prochain en quoy elle aura changé.

La maniere dont le Carnaval s'est passé à Paris, doit paroître bien différente aux Allez, de la situation où ils prétendent que nous nous trouvons, & dont ils font tous les jours des peintures dans leurs Ecrits publics bien contraires à la verité. L'état où la France s'est trouvée est venu de la cherté du bled, qui commença au mois de Fevrier de l'année

Février 1710. Gg

350 MERCURE

derniere; ce qui fut causé, comme vous sçavez, par la force de la gelée qu'il fit cette année-là, & vous sçavez comment les choses se passerent à cette occasion. Le Roy se sacrifia alors pour le bien de ses Sujets; il fit cesser le payement des Tailles, & de divers autres Droits, & dans le Prelude d'une de mes Lettres, je vous fis voir alors jusqu'à neuf Articles par lesquels Sa Majesté abandonnoit ses Droits, & je ne vous imposois pas, puisque je vous raportay autant d'Arrests, d'Edits ou de Declara-

tions qui regardoient le sacrifice qu'Elle faisoit à ses Peuples, outre la dépense qu'Elle fit de plusieurs Bâtimens armez à ses dépens pour aller en course, sans vouloir rien prendre pour les frais de l'armement, ni partager des bleds que tous ces Bâtimens rapporteroient; Sa Majesté n'a rétably les Tailles, & commencé à recevoir plusieurs autres Droits qu'Elle avoit abandonnez que depuis quelques mois. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si l'argent luy manquoit; mais l'on peut dire presente-

G g ij

352 MERCURE

ment que les choses vont leur train ordinaire ; mais comme S. M. estoit fort arriérée, il faut encore quelque temps pour que tous ceux à qui Elle doit, puissent estre contents, & l'on pourroit mesme dire qu'ils le sont déjà par avance, puisqu'il est seur que leurs esperances ne seront pas vaines, & que la verité de ce que j'avance est de notoriété publique. Ainsi l'on ne doit pas s'étonner si le Carnaval s'est passé à Paris de la mesme maniere qu'il s'y est passé dans tous les temps. Il est vray que les choses ne s'y sont

pas faites avec les emportemens de joye immoderez qui ont paru en de certains temps; mais pendant tout le Carnaval il y a eu des Bals à l'ordinaire; on s'est regalé, tous les spectacles ont esté remplis; la foule des Carosses a esté aussi grande au Fauxbourg Saint Antoine dans les derniers jours du Carnaval, qu'elle l'a toujourns esté, & rien n'a marqué la miserable situation dont tous les écrits publics des Alliez sont remplis, dans le dessein d'ébloüir leurs Sujets en publiant des choses entièrement contraires à la verité.

Gg iij

354 MERCURE

Outre tous les bleds dont je vous ay déjà parlé qui sont entrez de plusieurs endroits dans le Royaume, je ne vous repeteray point ce que nos nouvelles publiques vous ont dit des six à sept mille charges de bled, arrivées du Levant à Toulon, & dont les Commandans des Vaisseaux qui les ont amenées ont rapporté qu'il en viendroit encore beaucoup; de manière que tous ces bleds, joints à ceux des Provinces dont la récolte a esté bonne l'année dernière, & à l'espoir de celle de cette année qui pa-

roist devoir estre des plus abondantes dans toute la France, & l'esper de bon effet que produira le rétablissement des revenus du Roy, n'ont pas peu contribué aux divertissemens du Carnaval qui ont été grands & continuels ; mais sans avoir esté outrez.

S. A. S. Monsieur le Duc, estant mort à Paris, la nuit du Lundy au Mardy 4. de ce mois, d'une goutte remontée, le Roy en ayant appris la nouvelle, donna à Monsieur le Duc d'Enghien son fils, tout ce que le défunt tenoit de sa

356 MERCURE

bonté.. Vous jugez bien qu'il me faut plus de temps pour parler comme je dois , d'un si grand Prince. Je suis , Madame , vôtre , &c.

A Paris ce 5 Mars 1710.

A V I S.

Le Mercure de Mars se débitera le 2. Avril.



T A B L E.

- A**rticle dont on ne peut donner dans cette Table une idée qui puisse répondre à son sujet, & qui renferme un Eloge du Roy, & de Monseigneur le Dauphin d'une manière toute singulière, 5
- Autre Article qui renferme aussi un Eloge de Sa Majesté, 57
- Mort de la Sœur Anne de sainte Cecile, Religieuse de l'Abbaye de Port Royal des Champs, decedée dans le Monastere de Saint Julien d'Amiens. Cet Article est des plus touchants, & doit faire un extreme plaisir à ceux qui aiment la pureté de La Foy, 61
- Relation exacte de tout ce qui s'est passé en Canada pendant l'année dernière, 80
- Changement fait dans la Marine,

TABLE.

*de laquelle l'Intendance generale
est donnee à Mr de Beauharnois,*

124

*Prises d'Habit , par Mille de
Druy ,*

129

Article touchant la Sardité ,

136

*Article touchant les Gouttes Aro-
matiques d'Angleterre ,*

141

*Ceremonie faite par la Compagnie
des Penitens Bleus de Toulouse ,*

143

*Gouvernement de Gravelines donne
par le Roy ,*

147

*Article curieux , touchant l'election
de Mr le Comte de Schonborn ,
à la Coadjutorerie de l'Evêché de
Bamberg ,*

151

*Article de Morts , parmi lesquelles
il s'en trouve de tres-édifiantes.*

157

*Naissance de Monseigneur le Duc
d'Anjou ,*

200

TABLE.

<i>Reception de Mr Houdart de la Motte à l'Academie Française,</i>	216
<i>Mr le Duc de Beauvillier, obtient la survivance de sa Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, pour Mr le Duc de Mortemart,</i>	252
<i>Mariage de Mr le Duc de Luynes, avec Me la Princesse de Neuchastel,</i>	254
<i>Theses soutenues en Sorbonne,</i>	255
<i>Mort de Mr l'Archevêque de Reims,</i>	259
<i>Suite des Affaires de Mer</i>	269
<i>Dons faits par le Roy,</i>	275
<i>Rapel de Mr le Comte de Cornbury, de son Gouvernement de la nouvelle Yorck.</i>	278
<i>Mores Estrangeres,</i>	285

T A B L E.

Mort de Mr l'Evêque de Nismes,	288
Funerailles faites à Mr le Prince Pamphile,	idem
Paradoxes aux uns, & veritez aux autres, avec un Prelude important,	292
Article des Enigmes,	332
Situation generale des Affaires de l'Europe,	336
Mort de S. A. S. Monsieur le Duc,	355



Les Jettons, page 197.

